

PICQUIGNY



Bulletin municipal

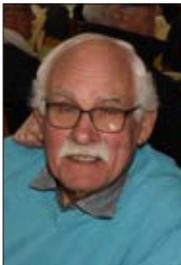
www.ville-de-picquigny.fr
picquigny.free.fr/

Bulletin n° 46 Janvier 2024

Les convives du repas des aînés

Dimanche 3 décembre 2023

Photos : Michel DENIS - Patrice PADÉ





Chers Amis,

Au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal, je vous adresse tous mes vœux pour cette année nouvelle et je souhaite le meilleur pour vous et vos proches.

Je suis persuadé que vous retrouverez avec grand plaisir ce nouveau bulletin, 23ème édition, depuis notre élection en Mars 2001. Ce bulletin est sans cesse amélioré grâce au talent de Jean-Paul PIERRE à qui j'adresse tous mes remerciements.

Que rajouter à cette quantité d'informations diverses contenues dans ce document ? Tout simplement j'aimerais remercier l'ensemble du Personnel Communal, les filles et les garçons qui, chaque jour, ont à cœur de bien faire. Un grand Merci en particulier à l'équipe des Espaces Verts ; nous avons approché la troisième fleur. La déception est oubliée et conserver les deux fleurs c'est déjà en soi quelque chose de fabuleux et tous les efforts qui ont été faits en 2023 seront renouvelés en 2024, 2025 et 2026.

2024, une belle année, une année Olympique et nous pouvons en être fiers.

Nous arrivons déjà dans la dernière ligne droite de notre mandat, ce mandat brillamment reconduit en 2020. 4 années sont passées depuis à une vitesse folle.

En 2024, nous serons comme les années précédentes face à des contraintes budgétaires et nos investissements seront donc maîtrisés. Dans notre budget, la masse salariale représente une part très importante et tenter de la réduire reviendrait à diminuer les services rendus à notre population et surtout à rendre notre village moins attrayant. Et ça, je m'y refuse. Je souhaite conserver un village propre, un cimetière entretenu, des services de qualité à l'école de la vigne....

Il faut tout de même bien comprendre que lorsqu'on rénove des trottoirs en utilisant au maximum le savoir faire de nos agents, alors nous faisons de sacrées économies par rapport à des entreprises privées qu'on solliciterait.

En 2024, nous ferons avec l'argent disponible et je suis sûr que nous réussissons à progresser.

Pour terminer ce petit mot, et comme j'ai pu le dire lors du Tirage de la Quinzaine commerciale, j'aimerais exprimer toute ma gratitude envers Madame Marie-Josée DILLY. Elle va nous quitter à la mi-février pour profiter d'une retraite bien méritée. Depuis 2001, j'ai pu compter, jour après jour, sur le dévouement et l'intégrité de cette secrétaire. C'est avec beaucoup de regrets que nous allons voir Marie-Josée quitter le secrétariat. Nous formions avec Isabelle et moi-même un trio, adepte d'une seule formule : travailler mais toujours dans la bonne humeur.

Avec Isabelle, nous allons devoir nous habituer doucement à ce changement : l'arrivée de Madame Angélique LEPLAY, devrait se passer à merveille, j'en suis persuadé.

Marie-Josée, Merci du fond du cœur ; bonne et heureuse retraite.

Angélique, bienvenue à PICQUIGNY et bonne chance avec votre nouvelle équipe.

José

Notre Ami André SEHET nous a quittés en ce début Janvier.

C'est une perte considérable pour la Communauté de Communes, pour les communes de la Chaussée-Tirancourt et Picquigny. Amoureux du travail bien fait, André nous laisse en héritage une quantité incroyable d'ouvrages dans lesquels il aura mis toute son énergie, tout son savoir et ce en compagnie de sa fidèle collaboratrice, Sylviane.

À son épouse Micheline, à ses enfants, à sa famille nous présentons nos très sincères condoléances.

Bulletin municipal n° 46 - janvier 2024 - Sommaire

	pages
Le mot du maire.. .. .	1
Sommaire.	2
Informations municipales	3
Les délibérations du conseil municipal (premières séances)	4 à 6
État civil 2022.....	7
Les activités et réalisations du personnel communal	8 à 14
Réalisations et projets, par Antony Delville	15
Bienvenue aux nouveaux commerçant	16
Ils nous ont quittés	17
Un bien joli adeau	17
Les associations :	
L' Association sportive de Picquigny (ASP football)	18
Le Club de la Détente.....	19
"Picquigny vieille Somme" (Canoë-kayak)	20
L' ACPG-CATM (Anciens combattants et prisonniers de guerre, veuves)	21
Le Souvenir Français	21
L'Association Sportive Automobile de Picardie (ASA Picardie)	22
La Chorale "Chœur en fête"	23
La "Gaule Picquinoise".....	24
L'Amicale des donneurs de sang.. .. .	25
Chemins libres et randonnées (Belloy-sur-Somme).....	26
Picquigny Pétanque	26
Gym Forme	27
Les Amis de la Collégiale	28
Les "Blaireaux de Picquigny".....	29
La maison du Tourisme	30
Les Racines Calcéennes.	31
Rétrospective 2022 :	
Repas de la Saint Valentin	32
Exposition André ALEXANDRE	32
Le Printemps de la Collégiale	33
La fête des Géraniums	34
Une petite virée en Normandie	35
La fête à Picquigny le 17 juin... .. .	36-37
La fête du marais de Picquigny	38
Le marais communal, par Claire Roussel	39
13 juillet : la course du château fort.....	40
14 juillet : le repas champêtre, cochon grillé.....	41
14 juillet : Concours de pêche et concours de pétanque.....	42
Les fouilles archéologiques au château par Anaïs BERRIER.....	43-44
Les accueils de loisirs	45
La messe en plein air du 15 août... .. .	46
La rentrée des classes de septembre... .. .	47
La rando "grande vallée"	48
Le concours des maisons fleuries, remise des prix et diplômes	49
Commémoration du 11 novembre 1918	50
Concours départemental des maisons fleuries	51
Le repas des aînés.....	52
Le Téléthon 2023 à Picquigny	53
La soirée, repas dansant de la Saint Sylvestre	54
Autres festivités de l'année 2022 (Feux d'artifice, Halloween, chars de Noël...).....	55
La classe de neige (janvier 2024	56
Tirage public de la tombola de la quinzaine commerciale	57
Les vœux du maire et honneur à Madame DILLY	58
Les délibérations du conseil municipal (suite et fin)	59 à 63
Syndicat intercommunal à vocation scolaire (S.I.V.O.S.)	64

Bulletin municipal de la commune de Picquigny

- Maquette, réalisation, mise en pages, couverture : Jean-Paul Pierre.
- Rédaction : José Herbet, Jean-Paul Pierre, Claire Roussel, Antony Delville, Anaïs Berrier et les associations.
- Photos : Patrice Padé, Michel Denis, Régis Sinoquet, Jean-Paul Pierre et les associations.

Informations diverses, dates à retenir

☞ Permanences du Conseiller Départemental : M. Jean-Jacques STOTER :

Les Mardis 16 janvier, le 20 février, le 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin, de 18 à 19 h, salle des Mariages de la Mairie.

☞ Consultations juridiques gratuites avec Maître Angélique CRÉPIN :

Les Samedis 13 janvier, 10 février, 16 mars, 13 avril, 18 mai, 15 juin, 6 juillet de 9h00 à 12h00 (prise de rendez-vous en mairie).

☞ Repas de la Saint Valentin :



Mercredi 14 Février à 12 h 00, salle polyvalente du Groupe Scolaire. Repas dansant avec Serge CARPENTIER.

Renseignements et Inscriptions : Mme BENOIT Jeannine, Présidente du Club de la Détente, et la Mairie de Picquigny.

☞ Nouvelle plaque de rue portant le nom de Jean Choquet : Inauguration samedi 16 Mars

☞ Assemblée Générale des Amis de la Collégiale : Jeudi 21 Mars, Salle des Mariages à 18 h 00.

☞ Exposition de peintures à la Collégiale Saint-Martin : 19-20 et 21 avril.

☞ Fête des Géraniums : les 4 et 5 Mai, sur le site de la Catiche.

☞ Élections Européennes : le scrutin aura lieu le dimanche 9 juin à la salle des fêtes.

☞ Fête locale – Réderie : Dimanche 9 Juin

Réservations possibles dès maintenant pour les habitants de la commune. Emplacements gratuits.

☞ Tournoi Paul FOURQUIER au Stade, organisé par le Club de l'ASP, Dimanche 23 Juin.

☞ Fête de l'école de la Vigne Samedi 29 Juin.

☞ Hommage à Jean Moulin : Inauguration de la plaque installée dans la salle des Mariages, fin juin début juillet.

13 et 14 Juillet : fête Nationale-Circuit du Château-Fort, feu d'Artifice au Château, Repas Cochon Grillé

Messe du 15 Août : Messe au parking de la Grotte à 10 h 30.



Course de Caisses à Savon Dimanche 25 Août



☞ Dates du Centre de Loisirs de cette année :

- Du 26 février au 8 mars 2024.
- Du 22 avril au 3 mai 2024.
- Du 8 juillet au 14 août 2024.
- Du 21 au 31 octobre 2024.

☞ Dates des collectes de sang : les vendredis :

8 mars, 24 mai, 26 juillet et 27 septembre, salle des fêtes, rue d'Amour.

☞ Repas Téléthon « Beaujolais nouveau » :

Vendredi 22 novembre à 19 h 00, salle des fêtes rue d'Amour.

☞ Repas des Aînés : samedi 30 novembre à 12 h 00, salle polyvalente.

☞ Concert de Noël : Dimanche 8 décembre à 15 h 00 à la Collégiale Saint-Martin.

☞ La Magie avec le Char de Noël : Mardi 24 décembre.



Résumé des délibérations du conseil municipal 2023

— Séance du 2 février 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérard BRÉZIN à Jeannine BENOIT

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI (Monsieur le maire précise que M. NIEWIADOMSKI n'a pas assisté à une réunion du conseil municipal depuis le 23 mars 2022).

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

José HERBET donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui n'appelle aucune observation. Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

- Il va prendre contact avec la fédération départementale d'Energie pour éventuellement leur demander une étude d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école et de la salle polyvalente.
- Un chèque de 2500 euros émanant de l'ACAP sera remis à la mairie pour financer une partie des musiques présentes à la fête du 11 juin prochain. Cette somme est prélevée sur les bénéfices du réveillon du 31 décembre.
- Plusieurs lotos seront organisés cette année au profit de l'école pour la classe de neige début 2024.
- Félicitations aux agents des espaces verts pour les travaux autour de la chapelle Montigeon.
- La commune participera avec les habitants, la Gaule Picquignoise, les deux associations de chasse au nettoyage du marais le samedi 18 mars et ce avec le soutien de la région « hauts de France ».
- Le maire a adressé un nouveau courrier au Président de la République concernant la construction de vestiaires pour le judo club en lui rappelant les nouvelles estimations du coût de cette construction et ce en espérant que cela puisse déboucher sur une subvention de 80 % dans le cadre des JO de Paris 2024.

Inscriptions des dépenses Centre de loisirs à l'article 6288

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin d'inscrire les dépenses du centre de loisirs à l'article 6288 ; ces dépenses étaient inscrites à l'article 6188 qui a été supprimé avec le changement de comptabilité et le passage à la M 57.

Avis sur la semaine de 4 jours à l'école de la Vigne

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de l'académie d'Amiens demandant au conseil municipal de se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire, précédemment fixée à 4 jours hebdomadaires et ce depuis trois ans ; l'option exercée à l'époque l'avait été pour trois années. Entendu les explications du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'organisation de la semaine scolaire et de proposer au prochain conseil d'école le maintien des 4 jours.

Fixation des tarifs centre loisirs pour les vacances de février

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de février qui se déroulera du 13 au 24 février 2023, soit :

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

- quotient familial inférieur à 525 € : 7 € / jour ; 26 € par semaine
- quotient familial entre 525 et 900 € : 8 € / jour ; 30 € par semaine
- quotient familial supérieur à 900 € : 10 € / jour ; 36 € par semaine

* Enfants Hors CCNS :

- quotient familial inférieur à 525 € : 10 € / jour ; 35 € par semaine
- quotient familial entre 525 et 900 € : 12 € / jour ; 42 € par semaine
- quotient familial supérieur à 900 € : 14 € / jour ; 49 € par semaine
- Cantine : 3,20 € / repas - Déduction carte loisirs : 3,00 € par jour

Remplacement de sanitaires à la mairie

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis de Chauff clim pour un montant de 485,20 € soit 582,24 € TTC concernant le remplacement de sanitaires à la mairie et demande à l'assemblée de bien vouloir en approuver les termes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le devis et décide de faire exécuter les travaux. Les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2023 en section d'investissement.

Achat marteau piqueur pour les agents de la voirie

Monsieur le maire présente à l'assemblée un devis de la société LOXAM concernant l'achat d'un marteau piqueur pour les agents de la voirie pour un montant de 1890 € HT ; Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le devis. Les crédits nécessaires soit 1890 € HT soit 2268 € TTC seront inscrits en section d'investissement du budget primitif de l'exercice 2023.

Achat algeco pour matériels centre de loisirs

Monsieur le maire présente au conseil municipal une proposition de la SA JAMART d'un montant de 7400 € HT concernant un algeco pour le stockage du matériel du CLSH ; ce module serait installé derrière la salle polyvalente ; une déclaration préalable de travaux serait à déposer.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de l'achat de l'algeco pour un montant de 7400 € HT et autorisent le maire à effectuer toutes démarches quant à la bonne réalisation de ce projet. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2023 en section d'investissement.

Achat armoire réfrigérée inox pour salle polyvalente

Monsieur le maire présente au conseil municipal un devis de la SMAF pour un montant de 2155 € HT concernant l'achat d'une armoire réfrigérée inox pour la salle polyvalente ainsi qu'un coût de livraison et d'installation de 480 €. A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de l'achat de l'armoire réfrigérée pour un montant de 2155 € HT. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2023 en section d'investissement.

Renouvellement baux garages à M. TAVERNIER et à M. BERNARD

Monsieur le maire informe l'assemblée que le bail consenti à M. TAVERNIER et celui à M. BERNARD arrive à échéance au 31/03/2023 et demande au conseil municipal de bien vouloir procéder à leur renouvellement ; le montant actuel du loyer est de 33 € pour M. BERNARD et 40 € pour M. TAVERNIER

A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de renouveler les baux accordés pour la location d'un garage à M. TAVERNIER pour une durée de 6 ans à compter du 01/04/2023 moyennant un loyer mensuel de 40 € et à M. BERNARD Yves pour une durée de 6 ans à compter du 01/04/2023 moyennant un loyer mensuel de 36 € et autorise le maire à signer les baux respectifs.

Avis sur une proposition de convention avec le SDIS

Depuis la départementalisation du centre de première intervention des pompiers de Picquigny il y a environ cinq ans, la mise à disposition du bâtiment ainsi que le téléphone, le chauffage, l'eau, l'assainissement et l'électricité sont entièrement à la charge de la commune de Picquigny, le rayon d'intervention ne concernant à l'époque que la commune de Picquigny. Désormais, le centre de première intervention de Picquigny intervient sur 10 communes autour.

Monsieur le maire estime qu'il est injuste que ce soit la commune de Picquigny qui supporte entièrement les frais de fonctionnement du CPI et demande au conseil municipal s'il ne serait pas utile d'établir une convention avec le SDIS afin d'obtenir une indemnisation de ces frais ; un projet de convention serait donc établi qui serait soumis à votre approbation lors d'une prochaine réunion. A l'unanimité, les membres de l'assemblée émettent un avis favorable à l'établissement d'une convention avec le SDIS afin d'obtenir le remboursement des frais de fonctionnement du centre de première intervention des pompiers.

Encaissement chèques

200 € de Madame DULHOSTE pour un don à la commune
1018,72 €, 1200 €, 150 € et 98,75 € de l'ACAP en remboursement de marchandises achetées par la commune pour l'organisation du repas du 31 décembre et pour la quinzaine commerciale.

Avis sur étude d'aménagement d'un plateau "fitness"

Monsieur le maire demande au conseil municipal de donner un avis sur une éventuelle étude d'aménagement d'un plateau fitness à La Catiche à côté du plateau multisports et indique avoir reçu une invitation pour une matinée technique organisée le 2 mars 2023 à Flixecourt.

Des subventions peuvent être obtenues pour ce projet.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de demander une étude lors de la réunion du 2 mars 2023, certains membres du conseil municipal étant mandatés par le maire pour y assister.

Loyer mensuel du camping de l'Abîme : révision au 1er avril 2023

Le camping de l'Abîme a été mis en location gérance au 1er janvier 2015 et que loyer mensuel actuel est de 1000 € depuis cette date.

Il demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir débattre sur une éventuelle hausse dudit loyer au 01/04/2023 de 50 € par mois, ce qui porterait le loyer mensuel à 1050 €.

À l'unanimité, les membres de l'assemblée approuvent l'augmentation du prix du loyer de 50 € par mois le fixant à 1050 € à compter du 01/04/2023 et autorise le maire à signer l'avenant au bail qui sera rédigé en ce sens.

Toiture de la sacristie : demande de subvention auprès de la DRAC

Monsieur le maire indique à l'assemblée qu'une nouvelle délibération doit être prise quant aux travaux de couverture de la collégiale de Picquigny avec actualisation des prix et pour faire suite à la demande de la DRAC de renouveler le dossier de demande de subvention.

Après actualisation de Pascal BRASSART, architecte, le montant des travaux s'élève à 74 547,97 € HT auquel il convient d'ajouter les honoraires de maîtrise d'oeuvre et de diagnostics divers : 8945,76 € HT, soit un total de 83 493,73 € HT ;

À l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de faire réaliser les travaux et de solliciter l'aide de la DRAC à hauteur de 50 % soit 41 746,87 € et autorisent le maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Communications diverses

La parole est donnée aux conseillers :

- Antony DELVILLE félicite Jean-Paul PIERRE pour la réalisation du bulletin municipal.
- Une course de caisse à savon aura lieu le 25/8/2024.
- Jean-Paul PIERRE demande si on aurait la possibilité de faire venir un dentiste à Picquigny.
- Il est signalé que l'éclairage de l'office de tourisme fonctionne toute la nuit.
- Le repas de la St Valentin le 14 février est complet.

— Séance du 27 mars 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : , Gérald BRÉZIN à Jeannine BENOIT.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST.

Le maire fait part d'infos au conseil municipal :

• Le bateau faucardeur est enfin arrivé il y a une quinzaine de jours. Claire Roussel, Alain Pousset et Alain Saint-Solieux sont allés le récupérer dans le département de l'Aisne à Fère en Tardenois. D'après ces personnes, le bateau, son moteur, sa remorque et tous les autres accessoires sont de bonne qualité. D'ici quelques temps, nous aurons l'occasion d'apprécier les bénévoles de la Gaule Picquinoise entretenir l'étang fermé avec ce matériel.

• Antony, Alain et moi-même avons rencontré un technicien commercial pour l'installation d'une aire de fitness, juste derrière le plateau-multisports de la Catiche. Un devis nous sera adressé afin que nous puissions solliciter des subventions (département, région ou état)

• La fête de Pâques à l'école se déroulera le vendredi 7 avril à partir de 14 heures. J'invite les membres du conseil municipal à assurer la chasse aux œufs et organiser le goûter servi aux enfants.

• Félicitations de nouveau au personnel des services techniques pour l'amélioration des trottoirs de la rue du Marais ; d'autres secteurs sont prévus comme la poursuite, rue de Saint Pierre des trottoirs juste après la Chapelle de la Maison de Retraite.

Compte de gestion 2022

L'assemblée, statuant sur l'ensemble des opérations réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2022, déclare que le compte de gestion dressé par le service de gestion comptable de Doullens, n'appelle ni réserve, ni observation de sa part et est approuvé à l'unanimité.

Compte administratif 2022

Le conseil municipal, approuve le compte administratif 2022 à l'unanimité, lequel présente les résultats suivants :

1. section de fonctionnement :

* résultat reporté	6 929,41 €
* résultat 2022	175 230,40 €
* résultat de clôture	182 159,81 €

2. section d'investissement :

* résultat reporté	- 36 470,25 €
* résultat 2022	- 16 419,36 €
* résultat de clôture	- 52 889,61 €

Affectation des résultats de l'exercice 2022

À l'unanimité, l'assemblée décide d'affecter le résultat comme suit :

- 52 889,61 € au compte 1068 afin de couvrir le déficit d'investissement.

- 97 110,39 € au compte 1068 pour l'équilibre financier du budget :

- Total affecté au compte 1068 : 150 000 €

- Report en fonctionnement compte 002 : 32 159,81 €

Fiscalité directe locale : vote des taux 2023

À l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire les taux de l'année 2022, soit :

- taxe d'habitation : 19,24 %
- foncier bâti : 49,23 %

• foncier non bâti : 29,93 %
permettant d'obtenir un produit fiscal de 419 440 €.

Encaissement chèques

À l'unanimité, les membres de l'assemblée acceptent l'encaissement des chèques suivants :

- 20 € de Madame FOUCHER pour un don à la commune
- 2500 € de l'ACAP représentant une partie du bénéfice du repas du 31 décembre afin de participer au financement des animations musicales pour la fête locale.

Fixation des tarifs pour les concessions de cavurne

Monsieur le maire indique que trois cavurnes ont été installées au cimetière, permettant chacune de recevoir de 4 à 6 urnes funéraires ; ces dernières ont été achetées et mises en place par les employés communaux.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de fixer les tarifs de concession et propose la somme de 750 € pour une durée de 99 ans.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le prix de concession d'une cavurne à 750 € pour une durée de 99 ans, la dalle granit et les inscriptions étant à la charge de l'acquéreur.

Mise à disposition d'un bâtiment communal au SDIS de la Somme

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente réunion au cours de laquelle le conseil municipal avait délibéré favorablement à l'établissement d'une convention de mise à disposition d'un bâtiment communal au S.D.I.S. De la Somme, estimant injuste le fait que ce soit la commune de Picquigny qui supporte entièrement les frais de fonctionnement du CPI (eau, assainissement, téléphone, électricité et chauffage), le centre de première intervention de Picquigny intervenant sur 10 communes autour.

Monsieur le maire donne lecture donc dudit projet de convention et demande à l'assemblée d'en approuver les termes, mettant notamment à la charge du SDIS une somme de 2822 € par an représentant les frais de chauffage, électricité, eau, assainissement et téléphonie.

À l'unanimité, les membres de l'assemblée approuvent les termes de la convention avec le SDIS afin d'obtenir le remboursement des frais de fonctionnement du centre de première intervention des pompiers et autorise à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Tarifs ALSH printemps 2023

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote les tarifs pour l'ALSH de printemps qui se déroulera du 17 au 28 avril 2023, soit :

* Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

quotient familial inférieur à 525 € : 7 €/ jour ; 26 € par semaine
quotient familial entre 525 et 900 € : 8 € / jour ; 30 € par semaine
quotient familial supérieur à 900 € : 10 € / jour ; 36 € par semaine

* Enfants Hors CCNS :

quotient familial inférieur à 525 € : 10 €/ jour ; 35 € par semaine
quotient familial entre 525 à 900 € : 12 € / jour ; 42 € par semaine
quotient familial supérieur à 900 € : 14 € / jour ; 49 € par semaine
cantine : 3,20 € / repas
déduction carte loisirs : 3,50 € par jour

Une majoration de 10 € sera demandée si l'enfant n'est présent au centre que le jour de la sortie.

Une participation pour les voyages en bus pourra également être mise à la charge des parents.

Renouvellement bail garage à M. LERICHE ÉRIC

Monsieur le maire informe l'assemblée que le bail consenti à M. LERICHE Eric arrive à échéance au 30/04/2023 et demande au conseil municipal de bien vouloir procéder à son renouvellement ; le montant actuel du loyer est de 33 € par mois. À l'unanimité, les membres de l'assemblée décident de renouveler le bail accordé pour la location d'un garage à M. LERICHE pour une durée de 6 ans à compter du 01/05/2023 moyennant un loyer mensuel de 36 € et autorise le maire à signer le bail.

La parole est donnée aux conseillers :

• Jean-Paul PIERRE indique qu'il a assisté à une réunion sur le projet éducatif territorial.

• Claire Roussel indique que, lors de l'assemblée générale de la Grande Hutte, a été évoquée le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur la hutte ; à étudier.

• De nombreux pigeons élisent domicile sur les toitures des habitations.

• La communauté de communes Nièvre et Somme va verser au SIVOS une aide au transport des élèves vers la piscine.

• La CCNS a aussi évoqué le projet de construction d'un crématorium.

• Monsieur le maire indique qu'il faut rapidement réfléchir au projet de construction d'une maison médicale.

• Dans le cadre de ses études, Esteban MEDINA doit réaliser une fresque avant fin mai ; le site de la Catiche semblerait convenir pour cette réalisation.

— Séance du 22 mai 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Laurence BÉCUE à Jeannine BENOIT, Gérald BRÉZIN à Lysiane CAPON.

Absent : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

José HERBET donne lecture du compte rendu de la séance précédente qui n'appelle aucune observation. Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

• Félicitations à Esteban MEDINA pour la fresque réalisée rue Jean-Jacques Rousseaux dans le cadre de ses études.

• Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence à la mémoire de Bruno LHEUREUX, Directeur général des Services au sein de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, décédé à l'âge de 48 ans sur son lieu de vacances.

Tarifs centre de loisirs d'été 2023

Sur proposition de M. PIERRE, l'assemblée vote à l'unanimité les tarifs pour le CLSH des vacances de printemps qui se déroulera du 10 juillet au 11 août 2023, soit :

Enfants de Picquigny et ressortissant de la CCNS :

a) Semaine 5 jours :

• quotient familial inférieur à 525 € : 8 € / jour ; 31 € par semaine
• quotient familial entre 525 et 900 € : 9 € / jour ; 35 € par semaine • quotient familial supérieur à 900 € : 11 € / jour ; 41 € par semaine

b) semaine 4 jours : du 10 au 13 juillet

• quotient familial inférieur à 525 € : 26 € ; 8 € / jour
• quotient familial entre 525 et 900 € : 30 € ; 9 € / jour
• quotient familial supérieur à 900 € : 36 € ; 11 € / jour

Enfants Hors CCNS :

a) Semaine 5 jours :

• quotient familial inférieur à 525 € : 11 € / jour ; 40 € par semaine
• quotient familial entre 525 à 900 € : 13 € / jour ; 47 € par semaine
• quotient familial supérieur à 900 € : 15 € / jour ; 54 € par semaine

b) semaine 4 jours : du 10 au 13 juillet

• quotient familial inférieur à 525 € : 35 € ; 11 € / jour
• quotient familial entre 525 à 900 € : 42 € ; 13 € / jour
• quotient familial supérieur à 900 € : 49 € ; 15 € / jour
• cantine : 3,20 € / repas
• déduction carte loisirs : 3,50 € par jour

NB. Si l'enfant n'est présent au centre que le jour de la sortie, le prix de la journée sera doublé.

Une participation pour les voyages en bus pourra également être mise à la charge des parents.

Jurés d'assises 2024

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2024, et désigne à l'unanimité les personnes suivantes, soit :

• CHIRAULT Jean-Louis né le 15 juin 1953 à Picquigny domicilié 14 Cité rue Jean-Jacques Rousseaux à Picquigny.

• JUMEL Veuve BERRIER Dominique née le 18 août 1962 à Amiens et domiciliée 48 rue de Saint Pierre à Picquigny.

• BLY Kane née le 27 avril 1972 à Abidjan et domiciliée 1 Allée du Château à Picquigny.

Travaux de couverture de la sacristie de la collégiale : attribution du marché

Concernant les travaux de couverture de la sacristie de la collégiale, un avis d'appel d'offres pour un lot unique « couverture » a été déposé en ligne début avril et les offres étaient à remettre avant le 5 mai à 17 heures ;

17 candidats ont téléchargé le dossier de consultation des entreprises ; seule une entreprise a déposé une offre.

La commission d'appel d'offre, réunie le 9 mai avec l'assistance de l'architecte Pascal BRASSART, a procédé à l'ouverture du pli déposé par la société NS-GUILBERT à La Chaussée Tirancourt ; l'estimation des travaux s'élève à 74 547,97 € HT ;

Après ouverture du pli, l'offre s'élève à 58 977,40 € ;

Après examen de l'offre par Pascal Brassart, le rapport d'analyse conclut que l'offre déposée est conforme au cahier des charges et est financièrement favorable à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché de travaux de couverture de la sacristie de la collégiale pour le lot unique « couverture » à l'entreprise NS GUILBERT à La Chaussée-Tirancourt et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Communications diverses

La parole est donnée aux conseillers :

• Antony DELVILLE présente une demande reçue d'une société mandatée par SFR concernant l'implantation d'une antenne relais sur la commune qui présente des zones blanches quant à la couverture du réseau et indique que l'emplacement idéal serait à l'extrémité du terrain de football. Une indemnisation de 3500 € par an serait versée pour une durée de 20 années. Le conseil municipal émet un accord de principe avec 1 voix contre et une abstention. Une information sera diffusée à la population afin de l'en informer et des renseignements complémentaires seront demandés à la société.

• L'ancien camion de pompier est parti ; c'est Guillaume qui l'a emmené chez l'acheteur.

• Le 17 juin : randonnée dans le marais ; visite des huttes et repas pris en commun (foodtruck sur place ou pique nique apporté par les soins des randonneurs)

• La cérémonie de l'appel aura lieu le 18 juin à 11 heures aux monuments aux morts.



— ÉTAT CIVIL 2023 —

— NAISSANCES —



GRARE Lya	18/01/2023	ÉLOY Ava	27/05/2023
MALOIGNE Ambre	22/01/2023	BLOT PÉCOURT Youri	17/06/2023
BEAUVAIS Lily-Rose	07/04/2023	RICOUART Elya	22/06/2023
DUMOULIN Raphaël	01/05/2023	GUERGUESSE Louka	28/07/2023
PÉCOURT DAMEZ Cody	04/05/2023	POIRET Léo	09/08/2023
HEYMAN Jean	23/05/2023	DÈCLE PECOURT Gabrielle	16/08/2023

— MARIAGES —



BENARAB Djalal & BACONNAIS Cassandra	4 mars 2023
BERNARD Yves & DOVERGNE Sylvette	8 avril 2023
LOURDELLE Franck & GENTIL Mélanie	28 octobre 2023
DORÉ Olivier & BREBION Annabelle	2 décembre 2023

— ANNIVERSAIRES de MARIAGE —

Toutes nos félicitations à :



Pierre et Françoise DUSSAUSOY : 30/06/1973 – 30/06/2023

Pour leurs **Noces d'or (50 ans de mariage)**



Marie-Jeanne et Jean-Claude DELVILLE : 05/01/1963 – 05/01/2023

Michèle et Christian NOBLESSE :25/05/1963 – 25/05/2023



Pour leurs **Noces de diamant (60 ans de mariage)**

— DÉCÈS —

DUHAMEL Alberte vve MAITRE (07/01) ; SCELLIER Léone vve LARIVIÈRE (09/01) ; CHIRAULT Denise vve HOLOWATY (11/01) ; BLOYER Yvette (17/01) ; TOURNIER Maurice (21/01) ; MERCIER Micheline (28/01) ;FOURNY Francine vve CHOQUET (28/01) ; DUBOIS Jocelyne vve FRISCOURT (28/02) ;THIESSET Yolande vve KRATTINGER (04/03) ; SAILLY Monique vve DÈCLE (18/03) ;BOUFFEL Claude vve FOUBERT (17/04) ; BRUNET Pascal (24/05) ;CORROYER Jean-Michel (30/05) ; BOCQUET Edmonde vve VAGNER (10/09) ; MILLOT Jeannine vve GYSELINCK (01/11) ; COURTIN Micheline vve BOITEL (10/11) ; SIMON Isabelle (11/11) ; CAUDRON Laurence (20/11) ; VASSEUR Patrick (16/11) ;DENEUX Pierre (22/11) ; LOIRE Francine vve CARPENTIER (25/11) ; BONNARD Lucette vve VASSEUR (05/12) ; ROUSSEL Andrée (25/12) ; DUMONT Raymonde veuve LENGELLÉ (27/12).

Travaux des employés municipaux

Janvier

- Ramassage des boîtes de la quinzaine commerciale et aide à l'organisation de la tombola.
- Préparation et pose des panneaux de signalisation dans la résidence La Garenne pour un aménagement de circulation.
- Nettoyage des saignées, chemin de la guinguette, dans le haut de la rue Jean CHOQUET et au-dessus de l'école, jusqu'au stade de football (enlèvement des boues, déchets divers et grattage.)
- Lors des périodes de pluie, poursuite de l'entretien des charrettes bancs, etc.



- Taille d'arbustes situés le long de la rue du Château d'Eau, de chaque côté des bacs à verre et papier.
- Abattage de deux arbres devant la propriété de Monsieur VASSEUR Jean-Claude, rue de La Chaussée ; un massif de vivaces sera créé à l'emplacement.
- Reprise des travaux de maçonnerie à la chapelle Montligeon, devant la gendarmerie (Pose de bordures, pavés...)
- Nettoyage de rues, de caniveaux et trottoirs rue Jean-Jacques Rousseaux et place de la gare.
- Nettoyage devant le terrain situé à l'arrière des ateliers communaux (débroussaillage, tronçonnage...)
- Pose d'un complément de panneaux de signalisation dans la résidence la garenne.
- Début de la taille de la haie du terrain de football avec conservation des branches coupées pour en faire du paillage.
- Poursuite des travaux de maçonnerie à la chapelle Montligeon.
- Aide à l'organisation de la première réunion trimestrielle des anciens combattants à la salle des fêtes (mise en place des tables et chaises et installation de la scène).

Février

- Vérification de la nouvelle réglementation de la circulation dans la résidence La Garenne.
- Préparation des panneaux et démarrage officiel du nouveau sens de circulation, le lundi 6 février.
- Poursuite des travaux à la chapelle Montligeon avec pose de bordure béton de chaque côté de la rue du Bois de la Vigne, avant le stop situé face à la gendarmerie.



- Abattage de quelques gros arbres dans le talus communal à l'arrière d'une propriété de la rue Jean-Jacques Rousseaux ; début de nettoyage du talus communal, situé entre l'école et les maisons de la rue de la vigne (coupe d'arbustes et nettoyage d'hiver...).
- Aide au club de la détente, pour le repas de la Saint-Valentin à la salle polyvalente (tables, chaises, etc.).
- Début de la taille des massifs de graminées avec également début de la taille, des hortensias à la collégiale et au presbytère...
- Reprise des travaux de maçonnerie dans la rue du Marais, avec réfection des joints de caniveaux et bordures de trottoirs.
- Après intervention de Véolia à la chapelle Montligeon, reprise des travaux de maçonnerie avec pose de pavés et préparation d'une zone destinée à recueillir un banc, côté rue Jean CHOQUET.
- Nettoyage des cimetières ancien et nouveau.
- Démontage des grilles d'accès aux jardins de la Catiche, à côté du terrain multisport, puis nettoyage et ponçage avant remise en peinture.
- Intervention dans un préau de l'école avec l'entreprise Chauff' Clim pour une fuite sur un des tuyaux d'eau provenant de la chaufferie. (Gros problèmes depuis plusieurs mois au niveau de la chaudière, car la fuite a été très longue à localiser).

Mars

- Intervention dans l'ancien cimetière, à côté de l'ossuaire pour implanter trois cavurnes (ce sont des petits caveaux en béton destinés à recevoir quatre urnes maximum) avec creusement de trois trous, puis pose de trois regards en béton. Ces cavurnes seront destinés à être vendus aux personnes intéressées, au même titre que les concessions au colombarium ; une délibération en conseil municipal sera prise pour fixer les tarifs et durées des concessions proposées par la mairie.
- Fin de la préparation des trottoirs de la rue du Marais avant mise en place des enrobés noirs avec l'entreprise François Delory.
- Transport de terre végétale pour les massifs autour de la chapelle Montligeon et dans les parterres et parkings de la rue du Marais.
- Nettoyage de plusieurs massifs, place du Général, De Gaulle, et rue Jean-Jacques Rousseaux, pour y replanter, quelques jours plus tard, des vivaces manquantes....
- Mise en place d'un massif de fleurs rue de La Chaussée devant la propriété de Monsieur Jean-Claude VASSEUR avec pose de vieux pavés pour, par la suite y planter des vivaces et des fleurs champêtres.



- Préparation des terrains situés dessus des propriétés des frères Commont pour planter un complément d'arbustes dans la haie déjà existante mais qui s'était éclaircie au fil des ans (apport de terre végétale avant plantation)
- Plantation également d'arbustes variés dans la rue du Château d'Eau face à l'aire de jeux : le but recherché et bien d'isoler l'aire de jeux de la route avec une haie champêtre.
- Aide à l'organisation du Tournoi des Jonquilles, avec transport des tapis de judo et des claustres jusqu'à la salle polyvalente et retour après la compétition.
- Remontage des grilles d'accès au jardin de la Catiche (après rénovation et peinture).
- Poursuite d'apport de terre végétale dans les différents massifs créés dans la commune (rue de La Chaussée, rue du Marais, chapelle Montligeon).
- Rénovation de l'accès extérieur du premier logement du groupe scolaire (aménagement chemin en pavés...).
- Mise en place d'une dalle béton dans le coin droit de l'atelier communal, pour y garer trois cuves destinées à récupérer les eaux de pluie.
- Nettoyage des massifs rue Jean-Jacques Rousseaux, nettoyage des rues et caniveaux secteur gare SNCF, salle des fêtes et rue du 60e RI.
- Suite à la demande de Véolia, intervention sur plusieurs regards d'eaux pluviales et bouches à clé nécessitant une remise à niveau et un rescelllement pour certains d'entre eux...
- Réfection des barrières rouges situées devant la bibliothèque et l'Agence Postale Communale (nettoyage, ponçage, application d'antirouille et de deux couches de peinture rouge.)
- Pause de 10 tonnes d'enrobé noir sur une partie des trottoirs de la rue du Marais.
- Reprise, rue du Marais, de l'aménagement des trottoirs, à partir de l'entrée de la propriété de Monsieur et Madame FLA-HAUT, avec décaissement et pose de pavés.
- Réfection des barrières de ville situées place de la gare et au terrain de boules (nettoyage et réfection, plus application de peinture antirouille).



- Pose de 24 tonnes d'enrobé noir sur la partie large des trottoirs rue du Marais, face à la salle des archives et la salle de réunion de la CCNS avec l'entreprise François DELORY.
- Nettoyage du sol du plateau multisport de la Catiche et réfection de certaines parties en fer (présence de rouille) ainsi que diverses petites réparations.

Avril

- Réfection en enrobé d'une partie des trottoirs, rue Jean-Jacques Rousseaux, au droit du domicile de Monsieur Laurent Ducrotoy, puis dans la cité Jean-Jacques Rousseaux, devant le domicile de Monsieur et Madame Merlevède, et enfin à la Catiche sur une partie du terrain multisports dont l'enrobé s'était enfoncé au fil du temps.
- Nettoyage des trottoirs et pieds de façade, rue Jean-Jacques Rousseaux, puis rue de la vigne.
- Nettoyage et réfection des grilles d'entrée, de la bibliothèque et de l'APC avec application de peinture antirouille.
- Mise en place d'étagères et de tables dans un Algéco destiné à recevoir le matériel du centre de loisirs, installé sur le parking arrière de la salle polyvalente.
- Réfection de trottoirs, rue des Vidames et notamment devant le poste électrique où cette intervention n'avait jamais encore été effectuée jusqu'alors.
- Nettoyage complet de la cour de l'école maternelle et primaire et première tonte pour permettre la chasse aux œufs du 7 avril.
- Aide à l'organisation de la chasse aux œufs.
- Nettoyage de la place du Général De Gaulle.
- Nettoyage des cimetières ancien et nouveau.
- Mise en place d'enrobé noir rue des Vidames sur environ 50 m² et réfection de chaussée (trous sur la route) au début de la rue de la vigne et de la rue de la guinguette.

- Nettoyage et préparation des sol de plusieurs massifs en vue de la replantation de vivaces.
- Aménagement autour d'un nouveau poteau d'incendie installé rue de la guinguette avec mise en place d'une dalle béton et de gazon.
- Plantation de vivaces, graminées et rosiers, dans plusieurs massifs de la commune et rajout de plantes en remplacement de celle qui sont mortes.



- Réfection des joints de caniveau et de bordure de trottoir au parking de la salle polyvalente, devant l'arrêt de bus.
- Réfection de chaussée, au bas de la rue du Rossignol, avec décaissement et mise en place d'un enrobé neuf.
- Aide à l'organisation du printemps de la collégiale (montage du barnum, tables et bancs, mise en place des grilles d'expo, aménagement divers dans l'église...).
- Tonte et débroussaillments divers dans plusieurs secteurs de la commune.
- Nettoyage complet des abords de la Collégiale Saint-Martin, des escaliers Saint-Jean et Saint-Martin avant l'exposition de peinture.

Mai

- Aide au rangement à l'intérieur de la collégiale, après l'exposition de peinture et démontage du barnum...

- Aide à l'organisation de la fête des géraniums : montage des barnums, installation de barrières, tables, chaises, banc, etc.
- Nettoyage du nouveau cimetière et tonte à l'intérieur et à l'extérieur.
- Nettoyage au cimetière anglais et au monument aux morts avant la cérémonie du 8 mai.
- Aide à l'organisation du repas dansant du 6 mai à la salle polyvalente : mise en place des tables et des chaises.



- Nettoyage du talus situé rue Jean CHOQUET, au pied de la propriété de Monsieur CUVILLIER-VASSEUR.
- Après les trois jours de fête des géraniums et les cérémonies du 8 mai, nettoyage des divers lieux de rassemblements et rangement du matériel (barnums, tables, etc...)
- Aide à l'organisation du repas du personnel (mise en place, à la salle, polyvalente, des tables, des chaises...)
- Tonte et débroussaillage dans le Marais communal et notamment au circuit du tour du Marais.

- Tonte et débroussaillage au terrain de football (le terrain et les annexes).

- Semis de fleurs champêtres dans plusieurs massifs : à la chapelle Montligeon, rue Jean Choquet, et aux entrées vers La Chaussée...

- Tontes diverses dans tous les secteurs de la commune (rendues plus fréquentes en raison des pluies abondantes.)



- livraison de plans de fleurs à jardinières, mise en place de ces fleurs d'été dans une trentaine de jardinières et forçage dans les serres communales.

- Nettoyage des trottoirs et caniveaux de la rue Jean Choquet,
- Débroussailllements et tonte diverses dans tous les secteurs de la commune (pousse rapide, vers la mi-mai, des pelouses mais aussi des mauvaises herbes.)

- Petits arrosage réguliers des jardinières dans les serres communales, avec l'eau de récupération.

- Nettoyage des massifs de la rue Jean-Jacques Rousseaux.
- Livraison des fleurs d'été pour plusieurs massifs et plantation de celle-ci, avec arrosage régulier les premiers jours.

- Nettoyage complet des cimetières anciens et nouveaux.
- Débroussaillage sur les berges de la vieille Somme, de chaque côté du Pont rue du 60e RI, côté chemin de Lannoy et côté menuiserie du Berger, avec coupe des branches d'arbres gênantes.
- Nettoyage de l'arrêt de bus de l'école avec enlèvement des mauvaises herbes, devant le restaurant scolaire et sur le côté du hall d'entrée de la salle polyvalente (sur le lit de Galets posés au sol).
- Début des tailles légères au cimetière nouveau, à proximité des tombes et du colombarium.

Juin

- Nettoyage autour de la collégiale, avant plusieurs mariages.
- Poursuite des tontes au Grillo sur l'ensemble des espaces verts de la commune.
- Avant la fête locale, nettoyage des rues, caniveaux et trottoirs ; préparation et mise en place des barrières de dérivation, d'interdiction de stationnement et de sens interdit ; installation des barnums.
- Tonte du terrain de football et de ses annexes avant le tournoi du 18 juin.

- Arrosage régulier, des plantations d'été faites dans plusieurs massifs ainsi que des fleurs champêtres semées quelques semaines auparavant.

- Nettoyage des rues et des places après la réderie et la fête foraine.

- Installation des jardinières, vasques et suspensions fabriquées à Vignacourt ainsi que dans les serres des ateliers communaux, puis mise en place des habituelles charrettes, fleuries ou non.

- Aide à l'organisation du tournoi de football de l'ASP (Challenge Paul Fourquier) avec installation d'un barnum, de tables et de bancs.

- Aide à l'organisation de la fête du Marais le 17 juin : installation d'un barnum, de tables et bancs à l'Étang Fermé.

- Préparation de la kermesse de l'école de la vigne (montage de barnums, installation des tables et bancs, des réfrigérateurs et congélateurs...).



- Pose de trois tables de pique-nique en bois sur le site de la Catiche, à côté de la passerelle, financées par les 1500 € perçus par la commune, suite à une décision de justice concernant l'affaire de cette même passerelle. (Deux autres tables seront en outre installées à l'école de la vigne).

- Nettoyage de plusieurs secteurs de la commune, avant le pas-

sage, le 5 juillet, du jury régional des villages fleuris.

- Arrosages réguliers des jardinières et suspension...
- Nettoyage du secteur de la place de la gare, des abords des terrains de boules et du R.A.M. avant l'organisation d'un concours de pétanque le 1er juillet.

Juillet

- Début juillet, les employés municipaux, mettent les bouchées doubles avant le passage du jury des villages fleuris.
- Nettoyage du groupe scolaire avant les fêtes du 14 juillet (cochon grillé, pétanque...) et nettoyage de la salle polyvalente avant le méchoui du 11 juillet pour l'association France Alzheimer.
- Mise en place des barnums, tables, bancs, chaises, réfrigérateurs, congélateurs... pour la journée du 14 juillet.
- Aide à l'organisation du circuit du château fort et du feu d'artifice (installation des barrières et des interdictions de stationnement)
- Le samedi 15, aide au nettoyage, après la fête du 14 juillet : poursuite du nettoyage du groupe scolaire (démontage du barnum, enlèvement, des frigos, tables etc...),
- Réfection de chaussée en enrobé noir sur une route communale menant à la ferme de Saint-Christ (plusieurs trous dans la chaussée...).
- Nettoyage du talus, de chaque côté de l'entrée de la propriété de Madame Kovalski, à côté du cimetière ancien avec enlèvement de vieux arbustes et autres petits sapins.
- Tonte au Grillo et débroussaillments divers sur le terrain de football et ses abords.
- Nettoyage des cimetières anciens et nouveaux.
- Préparation des bordures endommagées, chemin du Bois de la Vigne, ayant besoin d'être recouvertes d'enrobé noir (trous en formation gênant la circulation des bus et autres véhicules) ; le lendemain pose d'un enrobé 06.
- Confection de carrés de petits pavés sur fond de grave aux pieds de trois nouveaux candélabres posés dans rue de l'Abîme.
- Débroussaillage divers, rue Boileau, cavée d'Airaines et chemin de FOURDRINOY.



- Reprise des travaux de voirie, rue de Saint-Pierre, avec réfection de trottoirs, juste après la chapelle de la maison de retraite (délimitation de place de stationnement avec pose de pavés 15x15, décaissement des sols et mise en place de grave puis d'enrobé noir).

- Début de nettoyage des abords de la grotte avant la messe du 15 août.

- Aide au centre de loisirs pour un camping à Gamaches (Aller-retour pour transporter bancs, tables, barnums, réfrigérateurs, tentes etc....)

- Aménagement d'un abri cachant les bacs à ordures ménagères (enlèvement, des panneaux de bois, mise en place d'un mur de séparation en parpaings avec enduit sur la façade côté rue...)

Août

- Aide au centre de loisirs pour le camping en extérieur : transport Aller-retour de tables, bancs, barnums, réfrigérateurs, tentes, etc...vers Le Hamel (près de Corbie).

- Taille des haies allées du château, voie piétonnière descendant vers la rue Philippe Ermenault et celle située de l'autre côté de l'allée du château.

- Nettoyage des rues de Saint-Pierre, de l'Abreuvoir et de la Vigne (côté salon de coiffure).

- Taille des haies dans le massif à côté du château d'eau et nettoyage au pied des haies.

- Taille des plantes tapissantes, montée de l'école, après la maison de Madame Marceau Nathalie.

- Début de la taille des haies entourant la salle polyvalente et la cantine ainsi que sur le parking.

- Nettoyage des saignées, à gauche de la route, entre l'école et le stade de football.

- taille des haies au fossé de la ville avec débroussaillments et tontes diverses.

- Nettoyage de l'ensemble des cimetières, ancien et nouveau.

- Taille douce dans les massifs de haies de la rue Jean-Jacques Rousseaux.

- Aide à la préparation de la messe du 15 août : nettoyage complet du parking de la grotte, et des abords, apport de chaises, bancs et tables pour 400 personnes.

- Reprise de l'arrosage des jardinières et vasques de la commune, suite au retour de la chaleur de la mi-août.

- Reprise des tontes au Grillo et débroussaillage divers dans plusieurs secteurs de la commune.

- Installation de trois poubelles neuves aux abords de la collégiale et du monument aux morts. Intervention dans le nouveau cimetière (taille des haies, nettoyage au pied de ces haies, nettoyage du columbarium ; réalignement à la bêche des bordures devant les tombes).

- Avant l'ouverture de la chasse au marais, passage au tracteur Girobroyeur des chemins et de certains accès dans les roseaux.

- Suite à un incident sur les matériels de la communauté de communes, aide à la Maison du Tourisme, avec la tonte au Girobroyeur et au grillo de la grande pelouse intérieure et installation de pierres le long de la clôture, sur le chemin de halage.

- Nettoyage des trottoirs et caniveaux rue de la Vigne, rue Jean Choquet, et place de l'Hôtel-de-Ville.

- Nettoyage des terrains de pétanque, au fossé de la ville.

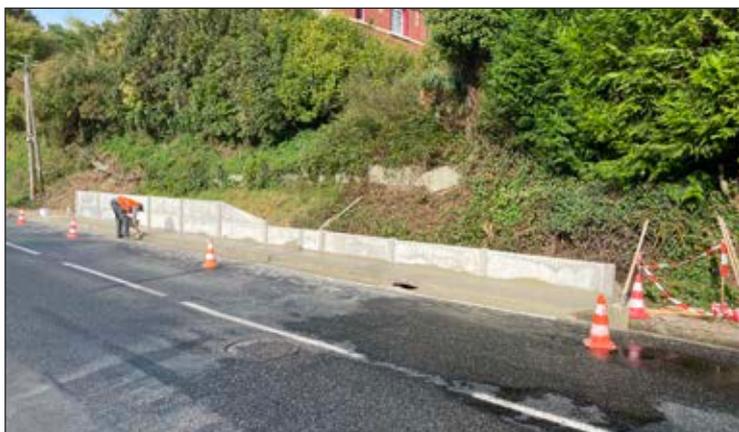
- Préparation de la rentrée des classes à l'école de la Vigne avec débroussaillments tontes, tailles diverses et plusieurs entretiens ou petits aménagements à l'intérieur des classes.



- Nettoyage des massifs de rosiers, chemin de Fourdrinoy.
- Rue de Saint-Pierre, réfection complète du petit abri à bacs poubelles jaunes et noirs de Trinoval.

Septembre

- Enlèvement d'une haie, place de la gare, à côté du panneau d'information, afin de permettre à Monsieur William doublet, propriétaire du terrain situé derrière ce panneau d'effectuer des travaux sur son garage.
- Marquage au sol à la peinture, pour délimiter un emplacement destiné aux personnes à mobilité réduite.
- Débroussaillage sur les bords de la vieille SOMME, près du camping et nettoyage du chemin d'accès, chemin de Lannoy.
- Fin des travaux de maçonnerie et de voirie, rue de Saint-Pierre, autour de l'abri à bacs jaunes et noirs.
- Nettoyage du cimetière, ancien.
- Arrosage des plantations, jardinières, vasques et suspensions en raison des fortes chaleurs du début de septembre.
- Mise en place d'un composteur derrière la salle polyvalente, destiné à recevoir tous les déchets de la cantine qu'on ne doit plus mettre dans des sacs noirs (valorisation des déchets compostés avec la transformation de ces derniers en terreau destinés aux arbres fruitiers de l'école et au potager).
- Début de réaménagement du monument aux morts suite à l'incendie d'une voiture ayant percuté le monument (réfection des enrobés, sablage au Karcher des poteaux et des maçon-



- neries, puis remise en peinture des chaînes et poteaux.
- Mise en route d'un nouveau chantier de maçonnerie et de voirie, rue Jean CHOQUET, devant la propriété de Monsieur Cuvillier-Vasseur (nettoyage du talus, pose de plaques en béton pour retenir la terre, découpage du trottoir avec pose de pavés et revêtement du trottoir avec du béton désactivé (première tranche

d'environ 25 m).

- Nettoyage de la rue Jean-Jacques Rousseaux, ainsi que des massifs d'arbustes et de graminées.
- Aide à l'organisation de la randonnée « La grande vallée » (mise en place de tables, bancs et barrières ainsi que d'un WC à la Maison du Tourisme).
- Nouvelles tontes au Grillo à l'école de la vigne.
- Réfection des bandes jaunes sur les bordures de trottoir dans la rue au-delà-du-Pont et dans le secteur du giratoire face aux kinésithérapeutes. Inversion des bandes jaunes dans la rue du 60e RI (le stationnement est désormais interdit du cabinet de kinésithérapie jusqu'à l'amorce du virage avant l'ancienne auberge et création d'un stationnement « arrêt autorisé » côté menuiserie du BERGER et CAMPANELLA.)
- Nettoyage dans le secteur de la Rue du Guindal, du chemin de Lannoy, avec élagage partiel des saules situés près du pont et des arbustes en direction du petit pont de l'abîme.
- Nettoyage du fossé de la ville, à l'occasion d'un concours de pétanque organisé le 16 septembre.
- Taille de la haie située tout autour de la salle polyvalente et du parking de l'école, jusqu'au préau de la maternelle.
- Réfection de plusieurs bandes, de stop, à la peinture routière blanche.
- Nettoyage dans le secteur du terrain de boules, place de la gare.
- Nettoyage dans la montée de l'école avec taille des rampant.
- Nettoyage des massifs à l'entrée de la rue Jean-Jacques Rousseaux.



Octobre

- Pose de barrières, rue du 60e RI (côté droit) afin de permettre aux piétons et notamment aux mamans et nourrices de se rendre au R.A.M. et d'en revenir sans être obligées de quitter le trottoir et de se mettre en danger en passant sur la chaussée.
- Nettoyage des cimetières, ancien et nouveau.
- Taille de la haie aux ateliers communaux, juste à l'entrée des terrains annexes (terrain abritant, notamment la société WC loc).
- Poursuite du chantier, rue Jean Choquet face à la maison de Monsieur Cuvillier-Vasseur.
- Taille courte de la haie du Château d'Eau.
- Début du rapatriement des charrettes exposées dans le village durant l'été.
- raccord en enrobé au pied des barrières rouges installées rue du 60e RI.
- Enlèvement de jardinières et vasques arrivées en fin de fleu-

rissement.

13
• Pose de trois panneaux de signalisation dans la rue de l'Abreuvoir, pour rappeler que depuis trois ans ce secteur a été classé en « zone de rencontre ». (NB : les piétons y ont priorité et les véhicules ne doivent pas dépasser 20 km/h.)



• Fauche complète du terrain jouxtant le cimetière anglais (pas de tonte pendant l'été pour assurer la biodiversité).

• Poursuite du chantier d'aménagement de trottoirs, rue Jean CHOQUET, avec pose de nouvelles plaques béton pour retenir le talus, puis pose de pavés et de béton désactivé.

• Taille des haies situées au-dessus de la gendarmerie devant les maisons des frères Commont.

• Nettoyage des trottoirs et caniveaux, rue Jean CHOQUET, ainsi que des massifs situés dans le haut de la rue.

• Réalisation en béton désactivé d'une deuxième partie de trottoir dans la rue Jean CHOQUET, après la pose de pavés.

• Poursuite de ce chantier avec pose de briques sur une longueur de 2 m de long et 1 m de hauteur (largeur du muret, 22 cm) et ce pour casser la monotonie du béton.



• Débroussaillments divers cavée d'Airaines et rue Boileau.

• Nettoyage du groupe scolaire, pendant les vacances scolaires ; rangement des tables pique-nique à l'abri.

• Enlèvement des haies basses devant les classes de Madame Lefèvre et de Madame Capelle (devenues quelque peu dangereuses pour les enfants). Des fleurs champêtres seront sans doute semées l'an prochain.

• Installation d'un portillon et d'une clôture grillagée pour fermer les bacs noirs et jaunes de la salle des fêtes. Et tout cela, parce que des petits plaisantins s'amuse à venir déposer n'importe quoi (par exemple des gravats) dans les bacs de la commune.

• Nettoyage au Kärcher, d'une partie de la rue de Saint-Pierre

(trottoirs et caniveaux, souillés par les fientes de pigeons), puis nettoyage au Kärcher, devant la mairie, sur le mur en brique de la rue des chanoines, de plusieurs panneaux de signalisation.

Novembre

• Début d'un nouveau chantier dans un logement de l'école avec remplacement d'une porte-fenêtre, devenue hors normes (pose de parpaings pour accrochage de la porte-fenêtre en bois, puis finition intérieure avec pose de plaques de plâtre).

• Nettoyage au groupe scolaire avant la rentrée du 6 novembre et après la tempête du 2, ainsi qu'en divers points de la commune (branches tombées ici, ou là, ramassage de feuilles, élagage et abattage d'un frêne et d'un saule tombés dans le cours d'eau de l'abîme.)

• Nettoyage de la cour intérieur de l'ancien presbytère (tonte, débroussaillage et taille d'une haie).

• Intervention à l'abîme pour évacuer les deux arbres tombés pendant les tempêtes du début novembre.

• Aide à l'organisation de la course du Trail des Vidames, le 11 novembre (montage barnum, barrières, panneaux...)

• Nettoyage de l'extérieur du cimetière anglais et du monument aux morts à l'occasion des cérémonies du 11 novembre.

• Poursuite du nettoyage des rues, caniveaux et trottoirs souillés par les chutes de feuilles, suite aux intempéries.

• Finition des travaux dans le logement de Madame Lefèvre au groupe scolaire : peintures diverses et enduit extérieur...

• Nettoyage du cimetière ancien après les chutes de feuilles, poursuite du nettoyage des rues de la commune.

• Reprise des travaux de maçonnerie dans la rue Jean Choquet (pose de plaques et poteaux, en béton, pose de pavés...)

• Aide à l'organisation du repas Téléthon, salle des fêtes, le 17 novembre : installation, nettoyage...

• Poursuite du nettoyage des rues, caniveaux et trottoirs, souillés par le mauvais temps et la chute des feuilles.

• Nettoyage de nouveau de la cour intérieure du groupe scolaire, suite aux chutes de feuilles.

• Poursuite du chantier, rue Jean Choquet, avec pose de briques et de deux derniers morceaux de plaques béton, juste avant le pavillon voisin de Monsieur et Madame BULARD.

• Mise en place de trois jeunes pommiers haute tige sur le terrain de l'école entre la cour de la maternelle et la salle polyvalente. (Opération réalisée avec le concours de la fédération départementale d'Énergies, qui s'est occupée de l'achat de ces trois fruitiers, à charge pour la commune de les Planter, de les entretenir et de les tailler).



- Début de nettoyage de talus dans la cavée d'Airaines et dans la rue du Rossignol (déboursoisement, coupe des mauvaises herbes et d'arbustes envahissants).
- Mise en place de béton désactivé sur une nouvelle partie de trottoir dans la rue Jean CHOQUET.
- Aide à l'organisation du repas des aînés : mise en place des tables, chaises, apport de matériels divers à la salle polyvalente....

Décembre

- Aide à l'organisation du repas des aînés du 3 décembre.



- Fin du nettoyage du grand talus, côté droit en montant la cavée d'Airaines.
- Remise à niveau des dalles de terrasse situées sur le côté arrière de la salle polyvalente, puis création d'un chemin d'accès à la zone de compostage réservée pour la cantine et les utilisateurs de la salle.
- Poursuite du nettoyage talus de la rue du Rossignol.
- Aménagement en béton désactivé de la dernière partie de trottoir rue Jean CHOQUET. Ce chantier restera pour l'instant en suspens en attendant l'enfouissement des réseaux prévu vers la fin de 2024 ou le début de 2025.
- Nettoyage des abords de l'église avant le concert de Noël.
- Nettoyage régulier de la cour de l'école de la vigne (ramassage des feuilles) et même chose à la cantine et salle polyvalente.
- Début du nettoyage des massifs de vivaces rue Jean Choquet.

- Nettoyage des massifs de la résidence "Le Chardonneret" rue de La Chaussée avec taille légère des arbustes d'ornement.
- Poursuite de l'aménagement de la zone de compostage de la cantine et de la salle polyvalente.
- Taille des haies du cimetière nouveau (abaissement des hauteurs de haies pour faciliter le travail de taille par la suite).
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux de la rue du Marais, puis de la rue Jean-Jacques Rousseau.
- Nettoyage des trottoirs et caniveaux dans le secteur de l'ancienne gare SNCF, rue du 60e RI.
- Aide à l'organisation de la quinzaine commerciale (Distribution des boîtes pour la tombola et des enveloppes de billets...)
- Aide au passage du Père Noël dans les classes de l'école et distribution de sachets de friandises aux enfants.
- Préparation du char de Noël (nettoyage des véhicules, décoration, mise en place de la sonorisation...)
- Aide au défilé du char de Noël, le dimanche 24 décembre



- (conduite des véhicules, mise en sécurité des participants...)
- Nettoyage de la rue de La Chaussée, ainsi que des rues de la Résidence du Chardonneret.
- Nettoyage des ateliers après le char de Noël et évacuation en déchetterie de nombreux débris divers retrouvés ici ou là.
- Aide à l'organisation du réveillon de l'ACAP (association, des commerçants et artisans de Picquigny).



L'équipe des employés municipaux polyvalents, voirie, espaces verts, entretien et restauration du patrimoine...

Travaux et projets communaux et communautaires

- La réfection de toiture de la sacristie s'achèvera en janvier. La mise aux normes électriques suivra et nous espérons pouvoir engager des travaux de maçonnerie avant la fin d'année 2024.



- Les employés communaux continuent l'aménagement des trottoirs de la rue Jean Choquet. La poursuite de l'effacement des réseaux aériens dépendra des finances communales.



- L'extinction de l'éclairage public entre une heure et quatre heures du matin est maintenue en 2024. Une réflexion sera engagée pour l'étendre entre minuit et 5 heures au maximum.

• La modification du plan de circulation de la Résidence La Garenne a été réalisée et donne entière satisfaction.

- Deux aménagements de sécurité routière sont à l'étude pour 2024 :

- Le premier serait la réalisation d'un mini-girotoire au carrefour de la rue de Jean-Jacques Rousseau, de la rue des Chanoines et de la place du Général de Gaulle. L'objectif est de ralentir les véhicules circulant sur l'axe principal.

- Le second consisterait à mettre un stop au niveau de la Chapelle sur la rue Jean Choquet. Les véhicules descendant la rue Jean Choquet devraient s'arrêter et faciliter ainsi le débouché du flux de circulation lors des entrées et sorties d'école.

- Le projet de construction de vestiaires pour le club de judo rue de l'Abîme, à l'arrière de la salle des fêtes, reste en attente des subventions.

• Trois cavurnes (caveaux destinés à recevoir des urnes funéraires) ont été réalisés au cimetière en 2023. Trois autres sont envisagés.

• L'antenne de téléphonie mobile, dont la réalisation a été soutenue par une très large majorité de la population, devrait être construite si les essais de couverture du réseau mobile donnent satisfaction.

• Le permis de construire pour le projet communautaire de création d'hébergements insolites, sur la parcelle de la Maison du Tourisme a été accordé.

• Le contrat de délégation de service public pour la collecte et le traitement des eaux usées a été renouvelé. VEOLIA était le seul candidat. Les négociations ont permis de contenir l'augmentation du tarif à hauteur de l'inflation. Toutefois, le nouveau contrat prévoit la prise en

charge, par VEOLIA, de travaux que le syndicat aurait dû financer.

- Un plateau de fitness, subventionné à 80%, sera aménagé en 2024 à la Catiche.

• Le Conseil Municipal a délibéré favorablement à l'étude la faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture des bâtiments du groupe scolaire. Le bureau d'études a souligné que l'exposition du site était remarquable.

• Les travaux de préservation de l'Île de la Trêve à Picquigny ont enfin été réalisés. L'îlot déflecteur protégeant l'île principale a été reconstruit.



• Les travaux menés par la CCNS comprenaient la plantation de pieux, la réalisation d'enrochements par la pose de blocs de 100 à 300 kg et leur végétalisation pour un montant de 44366 euros hors taxes. Le financement de l'opération a été assuré par une subvention du Conseil Départemental de 15420 euros et par la nouvelle taxe GEMAPI pour le solde. Une coupe sanitaire de 22 frênes malades et la replantation d'aulnes, pour un montant de 17100 euros hors taxes, sont programmées en janvier.

Cette première étape a permis de mettre en évidence un affouillement qu'il faudra traiter rapidement, en attendant un aménagement global.



• L'opération d'amélioration de l'habitat, financée par la Communauté de Communes et l'ANAH, est toujours d'actualité. Les aides de l'ANAH ont été réévaluées pour 2024. N'hésitez pas à vous rendre aux permanences dans les locaux de la Communauté de Communes, rue du Marais

• La première modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal portant sur des corrections et anomalies mineures a été approuvée. Il faudra attendre une révision pour régler les problèmes de zonage et d'axe de ruissellement.

• Le déploiement de la fibre optique financé par la Communauté de Communes a bien avancé. Nous voyons presque quotidiennement l'intervention des nacelles. Il y a eu quelques difficultés, mais c'est la contrepartie d'une opération menée au pas de charge. En effet, le gouvernement a programmé la généralisation de la fibre en 2025 et la disparition du réseau cuivre ADSL en 2030.

• La Communauté de Communes a confirmé la gratuité de l'accès des centres de loisirs et des scolaires à la piscine communautaire dont le transport est aussi pris en charge.

Bonne année à toutes et à tous !

A. DELVILLE

Bienvenue aux nouveaux commerçants



Le magasin **Carrefour contact** vient de changer de direction.

Monsieur Pascal MANTEL est amiénois. Il dirigeait auparavant le Carrefour Contact de Pont-de-Metz et a choisi de venir s'installer dans notre village dont il apprécie le cadre de vie.

Quelques jours de fermeture lui ont suffi à effectuer des réparations et transformer l'agencement du magasin devenu plus clair et plus aéré avec une présentation et des produits proposés quelque peu différents.

Une partie du personnel a également été renouvelé, semble-t-il. Le directeur, qui ne craint pas de mettre lui-même la main à la pâte ainsi que vous pourrez sans doute le constater, est secondé par six collaborateurs auxquels s'ajoutent des jeunes en contrat d'apprentissage.

Nul doute que la nouvelle présentation de ce magasin de proximité cher aux Picquinois saura séduire la clientèle. C'est le vœu que nous formulons en souhaitant à M. Pascal MANTEL succès et prospérité dans son entreprise.



Bienvenue à *Marlène's boutique*



Juste à côté de l'agence immobilière, dans les locaux de l'ancienne "Taverne du Château", au 97 de la place du Général de Gaulle, Marlène NEF, vous propose sacs à main, écharpes, accessoires de mode, montres et bijoux.

Et durant toute la période des soldes, MARLÈNE'S BOUTIQUE accorde des réduction de 50% sur tout le magasin !

Ils nous ont quittés en 2023



Mme Alberte MAITRE
née DUHAMEL
le 7 janvier



Mme Francine CHOQUET
née FOURNY
le 28 janvier



Mme Jocelyne
FRISCOURT née DUBOIS
le 28 février



M. Pascal BRUNET
le 24 mai



M. Jean-Michel
CORROYER
le 30 mai



Lucette VASSEUR
née BONNARD
le 5 décembre

N'oublions pas non plus :

Mme Léone SCELLIER née LARIVIÈRE,
le 9 janvier
Mme Denise HOLOWATY née CHIRAULT,
le 11 janvier
Mme Yvette BLOYER, le 17 janvier
M. Maurice TOURNIER, le 21 janvier
Mme Micheline MERCIER, le 28 janvier
Mme Yolande KRATTINGER née THIESSET,
le 4 mars
Mme Monique DÈCLE née SAILLY,
le 18 mars
Mme Claude FOUBERT née BOUFFEL,
le 17 avril
Mme Edmonde VAGNER née BOCQUET,
le 10 septembre
Mme Jeannine GYSELINCK née MILLOT,
le 1er novembre
Mme Micheline BOITEL née COURTIN,
le 10 novembre
Mme Isabelle SIMON le, 11 novembre
Mme Laurence CAUDRON, le 20 novembre
M. Patrick VASSEUR, le 16 novembre ;
M. DENEUX Pierre le 22 novembre ;
Mme Francine LOIRE née CARPENTIER,
le 25 novembre
Mme Andrée ROUSSEL, le 25 décembre.

Un bien joli cadeau !

Un ancien habitant de Vignacourt, vivant actuellement dans le sud de la France nous a fait don de ce magnifique tableau, peint en 1931, non pas par lui-même, puisqu'il nous a confié être né l'année même de la création de cette œuvre, mais par Eugène de Piquigny si l'on se réfère à la signature dans laquelle ne figure pas de "c". (peut-être s'agit-il d'un descendant des premiers seigneurs de Piquigny, vidames de l'évêque d'Amiens ?...)

On peut y voir l'île de la Trêve et des moulins encore en activité?

Ce tableau a trouvé naturellement sa place dans la salle des mariages de la mairie où il est désormais possible de l'admirer.





L'ASP FOOTBALL



La trêve hivernale de la saison 2022/2023 a été mouvementée. Jonathan PARIS, fraîchement nommé entraîneur l'été précédent, a dû laisser sa place vacante pour raisons professionnelles.

Après quelques entretiens infructueux, Guillaume DAUTRICHE a décidé avec l'accord des joueurs de reprendre le poste d'entraîneur de l'équipe première.

L'année 2023 a commencé par une défaite cuisante (4-0) contre le futur champion (Cardonnette) avant d'enchaîner sur la deuxième partie de saison invaincu.

L'équipe première a terminé 3ème (pour la seconde fois d'affilée) tandis que l'équipe réserve a terminé à la 9ème place.

À l'intersaison, Pascal ALBERT a pris la place d'entraîneur adjoint de l'équipe première et l'équipe réserve est dirigée par Dany CHIVE et Rémy ISRAËL.

À la trêve hivernale, l'ASP se porte bien puisqu'elle est première de son championnat de D5 (championnat entaché de nombreuses remises suite à des conditions météorologiques défavorables) et jouera un 1/16 de finale de coupe de Somme le 4 février 2024 après avoir créé l'exploit au tour précédent éliminant Méaulte (D2) sur le score de 1-0.

L'équipe réserve est quant à elle 9ème et a du mal à trouver son rythme avec de nombreux nouveaux joueurs.

Le projet Jeunes a été reporté de septembre 2023 à septembre 2024, un premier recensement ayant eu lieu lors de la distribution du livret annuel. D'autres actions suivront au premier trimestre 2024.

Le challenge Paul Fourquier aura lieu le dimanche 23 juin 2024.

Et d'autres manifestations verront le jour, organisées par la chargée événementiels du club, Jennifer SAGEOT.

Suivez l'actualité du club sur sa page facebook : Amicale et Sportive Picquigny - ASP.



Le Club de la Détente

Nous vous présentons ci-dessous, le bilan de l'année 2023 :

- Fin janvier, le club a accueilli la société "Distribution" qui est venue présenter tout un panel d'articles de confort et bien-être. C'est dans la bonne humeur que le repas offert par la société a ensuite été partagé.

- Le repas de la St Valentin a encore remporté un vif succès et a réuni environ 120 personnes. L'animation était assurée par Serge Carpentier.

- Dans le cadre des échanges intergénérationnels, les membres du club ont été invités à deux reprises à partager le repas des enfants déjeunant au groupe scolaire.

- Dans cette même optique, les enfants fréquentant le centre de loisirs ont offert un goûter qu'ils avaient préparé avec l'aide de leurs animateurs. Ensemble, jeunes et moins jeunes ont ainsi pu partager différents jeux de société.

- C'est un car complet qui s'est rendu à VEULES-LES-ROSES en mai dernier, dans une ambiance chaleureuse.

- Avant la période des vacances d'été, un repas campagnard, réunissant tous les membres, a été organisé à la salle des Chanoines

- Le club s'est également associé au tour du marais avec visite des huttes et pique-nique organisés par la commune.

- Le repas de Noël a eu lieu cette année au restaurant "Le Vivier" à Canaples dans une chaleureuse ambiance.

- Les anniversaires sont également un bon moment de convivialité partagé, même si parfois l'on souhaiterait arrêter le temps.

Pour 2024, de nouveaux projets sont à l'étude :

- Nouvel accueil de la société "Distribution" le 30 Janvier,

- Repas de la St Valentin le 14 Février à la salle polyvalente du groupe scolaire. Inscrivez vous dès à présent auprès de la mairie ou de Jeannine BENOIT. Prix du repas 24 €.

- Voyage en ALSACE les 19 et 20 Septembre prochains. Hélas pour les retardataires, le car est déjà complet.

Et encore d'autres surprises ...

Le club est ouvert à toute personne majeure. La cotisation annuelle est de 12 € ; il est bien entendu tout à fait possible de s'inscrire en cours d'année.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2024.

La Présidente, Jeannine BENOIT





Si 2022 fût l'année du grand retour à la vie sociale et associative, 2023 a été celle du retour à la vie sportive !

En effet, avec notre nouvelle équipe de jeunes compétiteurs, nous avons participé cette année à pas moins de 22 courses slalom régionales et nationales entre mars et novembre, dont une finale N3 à Uzerche pour Apolline, et les championnats de France Master à Bourg St Maurice pour Caroline Loir qui est revenue avec les deux titres en canoë et en kayak.

Nous avons actuellement 26 bateaux en Nationale 3, deux bateaux en Nationale 2, huit en régionale et le club se classe 39^e au classement national sur près de 200 clubs.

Nous avons participé également avec l'équipe départementale, au championnat de France de Dragon Boat sur le lac du Der près de St Dizier.

Notre école de pagaie quant à elle a fait le plein cette année et nos jeunes pousses ont participé également aux différents stages, rassemblements et compétitions proposés par le comité départemental de la Somme et le comité des Hauts de France.

Nous en profitons donc au passage pour les féliciter, les remercier pour leur ténacité et leur persévérance ainsi que leurs entraîneurs, les cadres techniques et l'équipe d'accompagnement.

Le club compte actuellement 74 licenciés, dont 23 jeunes et 28 filles.

Nous continuons à préparer l'arrivée des jeux de « Paris 2024 », et nous avons pu assister à la finale de la coupe du monde slalom sur le bassin Olympique de Vaires sur Marne là où se dérouleront les épreuves l'été prochain. À cette occasion Nathan et Louane ont défendu les couleurs de la Somme durant le challenge « minipag » organisé par la fédération.

Notre bassin aurait pu accueillir une délégation étrangère si les travaux d'aménagement avaient été réalisés ces dernières années, mais malheureusement les études tardent et n'en finissent pas d'avancer.

Malgré tout, celui-ci a eu la chance de faire peau neuve au niveau de l'île de tête cet automne afin de renforcer la protection de l'île suivante, et un programme d'abatage des frênes morts est actuellement en cours. L'ensemble de ces travaux est réalisé sous le contrôle de la CCNS. Le reste du bassin est encore en souffrance et nos efforts de consolidation ne parviennent plus à le maintenir en état, et si rien n'est fait, bientôt les maisons des riverains après le pont routier serviront de

remblais en contrebas.

Il est bon de noter que cette année encore l'activité touristique et le nombre d'embarquements sont toujours aussi importants, surtout en juin, juillet, et août. Nous en profitons donc pour remercier les acteurs du club qui ont œuvré pour satisfaire cette demande toujours croissante, car il est vrai que l'attrait touristique des lieux y est incontestable.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la commune de Picquigny, pour son soutien lors des différentes manifestations que nous avons l'habitude d'organiser chaque saison. Merci également pour son aide financière et pour la considération que nous portent tous les membres de la municipalité.

Merci à José HERBET qui, depuis quatre ans, a tenu à aider financièrement les associations à titre personnel.

Quatre grands rendez-vous pour l'année 2024 :

- Samedi 9 et dimanche 10 mars, slalom régional de Picquigny.
- Samedi 8 juin sélectif national de descente sprint et classique.
- Samedi 16 novembre Challenge course jeunes.
- Dimanche 17 novembre Challenge René Jarnoux



Nous rappelons que le club est ouvert tous les mardis de 18h00 à 20h00 (d'avril à octobre) ainsi que tous les samedi après-midi de 14h00 à 17h00.

Durant l'hiver, des séances en piscine ont lieu tous les vendredi soirs.

La cotisation annuelle (de janvier à fin décembre) n'est que de 75 €, et dégressive en fonction du nombre d'adhérents de la même famille. Celle-ci comprend, le prêt du matériel, les leçons, l'encadrement et la majorité des sorties.

Tout au long de l'année, les activités sont variées : eau-vive, eau-calme, mer, descente de rivières, stages, formations, esquimautage en piscine, randonnées, compétitions, etc.....

Le canoë et le kayak offrent à eux seuls, une multitude de possibilités d'évasion, d'émotion et de plaisirs intenses, que vous ne retrouverez nulle part ailleurs ! La seule condition pour la pratique de ce sport, est de savoir nager 25 mètres et de pouvoir s'immerger complètement.

Infos sur : <https://www.canoe-kayak-picquigny.fr/>

<https://www.facebook.com/ClubCanoeKayakPicquignyVieilleSomme>



A.C.P.G.-C.A.T.M.-O.P.E.X.-T.O.E

Veuves d'Anciens Combattants



Le congrès cantonal a eu lieu le 23 avril à Breilly. Le prochain congrès cantonal se déroulera à l'Étoile le 7 avril 2024.

Prochaine réunion de travail le 26 janvier 2024 à Picquigny ; objet : règlement au Canton des cotisations et règlement de la vente des calendriers. La réunion se terminera par un repas convivial avec la musique produite par un orchestre local.

La présidente de la section de Picquigny, secrétaire du bureau cantonal, remercie pour leur généreuse participation, les commerçants, les artisans et toutes les personnes qui ont pris le calendrier des Anciens Combattants.

Elle souhaite à tous une très bonne année 2024 ainsi qu'une bonne santé.

La section de Picquigny-La Chaussée est toujours bien présente lors des cérémonies commémoratives et patriotiques, tant sur le plan local que cantonal, avec la participation dévouée de sa présidente Denise Humez, des membres du bureau et des membres assidus. Les deux porte-drapeaux, Francis Bécue et Pascal Greneau étant infailibles dans leur mission.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 27 avril, salle de la mairie, avec la participation d'André Dechoz, Président cantonal, Président de l'ONAC-VG et de Monsieur le maire de Picquigny.



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Comité Cantonal Ailly-sur-Somme - Flixecourt secteur de Picquigny

« À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

Le Souvenir Français a pour vocation :

- De conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger.
 - D'animer la vie commémorative en participant et en organisant des cérémonies patriotiques nationales et des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire.
 - De transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant par la connaissance de l'histoire, l'amour de la Patrie et le sens du devoir.
 - Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à celles et ceux de tous âges et de toutes nationalités.
 - Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.
- Adhérez au Souvenir Français**, Votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.
- En adhérent à l'Association** Vous manifestez votre reconnaissance à tous ceux qui sont morts pour la France, comme à ceux qui l'ont bien servie.
- Vous permettez à l'Association d'entretenir et de fleurir les sépultures et les monuments commémoratifs.
 - Vous participez à l'indispensable travail de mémoire en favorisant la transmission du message du Souvenir aux nouvelles générations.



Jean-Claude Besancourt, porte-drapeau du Comité de Picquigny, sur la tombe du soldat inconnu.

Le Président, J. P. Delory

L'Association Sportive Automobile de Picardie, agréée Jeunesse & Sport a été fondée en 1967 et son siège social se situe au 63 rue des Chanoines à PICQUIGNY depuis février 2015.

Elle a pour objet d'organiser et de développer, sous l'autorité et le contrôle de la FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) et de la LSA des Hauts de France (Ligue du Sport Automobile des Hauts de France), la pratique et l'encadrement du sport automobile.

Depuis 2014, Jean-Pierre Lenglet veille à sa destinée.



Les Trophées du Sport Automobile, organisés tous les ans par la Fédération Française du Sport Automobile, se sont déroulés cette année à la salle Pleyel, à Paris. Dans la catégorie drapeaux d'or, unique représentant de la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France, Jean-Pierre Lenglet a été récompensé.



A l'instar de son Président, d'autres licenciés de l'ASA Picardie ont également été mis à l'honneur pour leurs performances :

En circuit : Florian Briche 1er du Championnat de France FFSA Tourisme TC et Hugues Moilet (qui compte plusieurs participations au Dakar) 1er du Championnat de France d'Endurance Tout-Terrain Pilotes.

En Tout Terrain - Championnat de France d'Auto-Cross, sont également montés sur la plus haute marche Chloé Leroy catégorie Sprint Car Sprint Girls Pilotes, Geoffrey Lejeune en Super Buggy Pilotes dont le fils Louis finit 4ème de la Coupe de France de Sprint Car Maxi Sprint Pilotes.

Ont aussi été mis à l'honneur Lilou Wadoux qui, en 2023 au volant de la Ferrari 488 GTE, à l'occasion des 6 Heures de Spa-Francorchamps, est devenue la 1ère femme à remporter une épreuve du Championnat du Monde d'Endurance ainsi que Olivier Pernaut qui au fil des années, s'est forgé une expérience solide sur la glace lui permettant de jouer les premiers rôles dans la catégorie Élite Pro au Trophée Andros.



Depuis sa création, l'ASA de Picardie a organisé différentes épreuves : de la Course de Côte au Slalom en passant par le Rallycross... En 2023, l'association a organisé en mai les 6 Heures d'Endurance Tout Terrain du Santerre ainsi que le Rallye de Picardie en Novembre.

L'Association est ouverte à tous les passionnés de sport automobile... Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre.



Chorale "Chœur en fête"

Nous sommes 37 choristes à ce jour, dont 5 nouveaux arrivants et 2 retours. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre chorale qui comprend désormais 12 sopranes, 12 Altis, 9 ténors et 4 basses.



Le 1er octobre 2022, nous avons donné un concert pour les 20 ans de notre chorale.

Ce fut une excellente soirée grâce à la participation active de l'ensemble des choristes. Encore merci à toutes et à tous.

Au cours de l'année 2023, nous avons réalisé :

- Un concert à Ferrières le 4 février 2023.
- Un concert à Aveluy le 1er avril 2023 avec nos amis de la chorale « Hamony Chœur ».
- Une aubade à la commémoration du 8 mai 2023 aux monuments aux morts de La Chaussée-Tirancourt et de Picquigny
- Un mini concert le même jour à la Catiche pendant la fête des géraniums, pour remercier la mairie de son soutien.
- Un concert le 13 mai, au profit de l'association RÉTINA dans le cadre de leurs concerts « Mille chœurs pour un regard » à Gentelles avec nos amis de « En Plein Chœur » .
- Un concert à Argœuves le 03 juin 2023.
- Un concert à Rencourt le 17 juin 2023.
- Une aubade le 11 novembre 2022 aux monuments aux morts de La Chaussée-Tirancourt et de Picquigny.
- Un concert à St-Sauveur le 3 décembre 2022 pour le marché de Noël.
- Un concert le 11 décembre 2022 à la Collégiale de Picquigny avec l'harmonie de Quesnoy-Molliens et les enfants de l'école.
- Nous avons en outre participé au concert de la fête de la musique le 21 juin 2023 à St Fuscien.
- Nos choristes participent en outre aux concerts Goldman de la chorale « Multivoix » :
 - le 15 octobre 2022 à Villers Bretonneux,
 - le 26 novembre 2022 à Rainneville,
 - le 14 mai 2023 à Glisy,
 - le 9 juin 2023 à Picquigny,
 - le 7 juillet 2023 à la salle Valentin Hauy pour les Restos du Cœur,
 - le 8 octobre 2023 à l'auditorium du CA pour Octobre Rose.

Composition du bureau à l'issue de l'AG du 20 octobre 2023 :

Président : Patrick CENSE ; Trésorière : Christiane GARDY ; Secrétaire : Rose Noëlle VILLUENDAS

Nos répétitions ont lieu chaque mardi (hors vacances scolaires) de 20h30 à 22h30 à la salle polyvalente.



La Gaule picquinoise



Bonjour à tous,

Comme chaque année nous faisons un peu le point sur notre association.

Nous avons reçu notre bateau Faucardeur ; merci à Monsieur le Maire et nos élus, cela nous a permis d'organiser un beau concours de pêche le 14 juillet. Mais il nous reste encore beaucoup de travail, nous en sommes conscients.

Je remercie aussi les membres de l'association qui œuvrent à mes côtés ; nous avons aussi des personnes qui ne font pas partie du bureau et qui nous donnent un sacré coup de main : Jean-Claude, Frédéric, Anthony et Vincent qui sont toujours présents. Nous espérons aussi avoir d'autres bénévoles pour ces nous aider dans ces tâches.



Le bateau faucardeur, en service depuis le mois de mai.



L'autorisation du "float tube" fut un véritable succès.



Cette année encore, nous avons réalisé un très beau rempoissonnement : 4300 euros de carpes, brochets etc... Merci à Sylvain Leclerc, notre garde assermenté qui a d'ailleurs gagné le concours du 14 juillet.

Un très bon guide de pêche organise aussi des sessions de pêche avec des enfants. Merci à Benoit Paulmier, que je recommande.



Nous vous attendons pour l'assemblée générale dont nous vous communiquerons la date.

Je vous remercie et je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Amicale des donneurs de sang de Picquigny et environs

Résumé de l'activité de notre amicale durant l'année 2023.

Il ne devait y avoir que trois collectes en 2023. Nous n'avons pas compris ce choix de l'Etablissement Français du Sang (E.F.S.). Après renseignements pris, une quatrième date nous a été proposée à l'image des années précédentes :

- Le 17 février : 45 donneurs
- Le 7 juillet : 35 donneurs, dont 3 premiers dons
- Le 22 septembre: 42 donneurs, 4 premiers dons
- Le 24 novembre : 29 donneurs, 2 premiers dons

Soit un total de 151 donneurs



Pour rappel : en 2022 nous avons eu 155 donneurs ; en 2021, 204 (avec 5 collectes) et en 2020, 173.

La collecte est réalisée maintenant sur une durée de 4h30mn (de 14h à 18h30) et la prévision attendue par l'E.F.S. à chaque collecte est de 40 donneurs.

Nous prenons acte de nos résultats quelque peu non satisfaisants, mais qui sont à l'image de beaucoup de collectes qui connaissent les mêmes déconvenues.

L'année 2023 fut l'occasion d'échanger avec les représentants de l'E.F.S., à la collecte de septembre d'une part, et lors de la réunion du 18 novembre d'autre part.

Ces échanges ont clarifié le mode opératoire d'un don de sang et notre rôle auprès du personnel de la collecte.

Cela se traduit par notre présence non plus à l'accueil mais plutôt côté sortie et nous ne devons plus nous adresser aux donneurs par courriels ou SMS pour les informer des dates de collectes.

Nous pensions bien faire, nous nous sommes trompés. Nous avons pris acte et lors de la collecte du 24 novembre mis en application ces recommandations.

L'assemblée générale s'est tenue le 24 mars 2023. Notre amicale compte désormais 10 membres depuis le départ souhaité pour convenance personnelle de Mme Sabrina BRISOUS et de Mme Marie-Noëlle CHIRAUULT.

Après un vote à l'unanimité, Mme Brigitte LEQUIEN est reconduite dans sa fonction de présidente, Mme Dany HERBET comme trésorière et M. Gildas EVENO comme secrétaire.

Comme en 2022, nous avons fait la proposition du calendrier de l'E.F.S. et participé aux diverses commémorations et manifestations proposées par la Commune et ses associations.

Lors de la dernière collecte, des chocolats ont été offerts pour remerciements au personnel de l'E.F.S. et à chaque donneur de sang.

Les 5 dates de collecte de sang pour l'année 2024 sont les suivantes :

8 mars, 24 mai, 26 juillet, 27 septembre et 20 décembre

de 14h à 18h 30

Nous remercions la Municipalité qui met gracieusement à notre disposition la salle des fêtes pour effectuer les dons.

Nous avons pu nous adonner à notre principale activité en totale liberté, cette année 2023, et c'est donc sans contrainte que nous avons pu agir à notre guise, réjouissons en nous.

Nos points de départ en 2023 :

- Janvier : Picquigny ; Février : Bettencourt Rivière,
- Mars : Eaucourt sur Somme,
- Avril : St Léger-les-Domart,
- Mai : Belloy-sur-Somme ; Juin : Fourdrinoy,
- Juillet : Ville le Marcelet et Longpré les corps saints,
- Septembre : Quesnoy sur Airaines,
- Octobre : Belloy sur Somme et St Riquier,
- Novembre : Long et Saisseval.
- Décembre : Briquemesnil, Floxicourt et Belloy-sur-Somme.



Dont 3 sorties pour des causes nationales " Parcours du cœur, Octobre Rose et le Téléthon".

La création d'un parcours de randonnée devient difficile par la disparition de nombreux chemins.

Nous y avons été confrontés cette année sur Saint-Léger-le-Domart, Fourdrinoy, et Saisseval.

Bien souvent les dits chemins sont mentionnés sur les cartes, mais sur le terrain, ils ont disparu !

C'est un effet du changement climatique peut être ! Oui, la réponse est une plaisanterie. Alors que de nombreuses activités de loisir en milieu naturel, sont en plein essor, les chemins disparaissent, cela est fort dommageable et frustrant. Cette situation appelle au questionnement des communes concernées du secteur, nous nous saisisons du sujet prochainement.

En 2024, nous nous emploierons à maintenir nos deux activités, randonnées pédestres et randonnées à vélo, et nous nous essayerons à proposer des sorties à moto, mais toujours dans le même esprit de balade, et convivialité.

Nous adressons nos remerciements aux randonneurs qui nous font confiance et rejoignent nos rangs, marcher reste une activité facile d'accès, alors n'hésitez pas.

Nous souhaitons aux Picquinois(es) et leurs proches une formidable année 2024, que celle-ci vous assure une excellente forme dans un esprit de fraternité.



Picquigny Pétanque



Pour commencer, nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour sa contribution personnelle au sein de l'association, ainsi que pour le prêt de matériel (barnums, bancs, tables...) que la commune met à notre disposition afin de nous permettre d'organiser nos manifestations. Nous remercions également l'ensemble des commerçants du village, ainsi que le « Palais de la Frite » qui ont contribué depuis des années à leur bon déroulement.

Merci aux employés municipaux pour leur aide logistique et pour le soin qu'ils y apportent.

Comme annoncé lors du dernier concours, j'ai pris la décision de ne plus présider à partir de cette nouvelle année.

Une élection sera organisée à l'issue de notre prochaine assemblée générale.

Président officiel depuis 2008, après avoir épaulé "André" pendant deux années, je tenais à remercier l'équipe qui a permis le bon fonctionnement de nos différentes manifestations, ainsi que l'ensemble des adhérents.

Au nom de PIQUIGNY PÉTANQUE, recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président, Gérald BREZIN et l'ensemble de son bureau.



Gym-Forme

Actuellement 36 licences femmes et une licence homme sont déclarées à la Fédération Sports Pour Tous :
-22 pour les séances du lundi, 15 pour les mercredis et 3 sur les deux séances.

En avril 2023 un loto a été organisé à la salle des fêtes dont le bénéfice a permis d'apporter de la trésorerie pour boucler l'exercice au 05 juillet 2023. Un second loto a eu lieu fin octobre 2023.

En mai, 3 séances de marche nordique nous ont fait découvrir ou revoir le marais et le chemin de halage.

Au mois d'août 2023, nous avons, avec l'aide d'adhérentes, distribué 800 flyers dans les boîtes aux lettres des villages environnants pour augmenter l'effectif ; seulement 6 personnes nouvelles ont rejoint le club. Des mails et des messages ont été envoyés aux anciennes adhérentes et des affiches apposées dans les commerces.

À la reprise en septembre nous avons accueilli Julian qui remplace en tant qu'animateur Camille partie sur une autre activité sportive. Julian adapte son cours de façon à ce que chacun et chacune y trouve du plaisir. Le cours du mercredi, toujours animé par Sarah a été remis à 18h30 au lieu de 18h15 pour permettre aux adhérentes en activité professionnelle de pouvoir y assister.

Les adhésions sont encore possibles dès janvier avec certificat médical.

Pendant la galette des rois offerte en janvier 2024, sera abordé le remplacement de l'équipe actuelle (présidente, trésorière, secrétaire) qui arrêteront en juin 2024 mais souhaitent que l'activité continue dans la commune.



Rappel des horaires :

- Lundi : 17h30 - 18h30 Gym douce
Salle des fêtes rue d'Amour Picquigny
- Mercredi : 18h30 - 19h30 Gym dynamique
Salle polyvalente de Picquigny (aux écoles)

Toute l'équipe de Gym Forme se joint à moi pour vous souhaiter une très heureuse année 2024 qui vous garde en pleine forme.

La présidente,
Léone Décavé

2023 a vu la restauration de la couverture de la sacristie et une grande exposition de peintures.

Actions, travaux réalisés

- Restauration de la couverture de la sacristie. L'entreprise Guilbert de monsieur Gérard François et ses couvreurs ont encore réalisé un magnifique travail malgré la pluie de cet automne. (Photo ci-contre)
- L'entretien et le fleurissement des abords de la collégiale impressionnent toujours le visiteur, merci la commune et ses employés.



Manifestations organisées en 2023

- Le 12ème « Printemps de la Collégiale », le dernier week-end d'avril a encore obtenu un grand succès. 64 peintres, sculpteurs et photographes avaient répondu présents, ainsi que les élèves de l'école de la Vigne. Plus de 700 visiteurs. Moment d'émotion aussi avec la remise de la plaque de la ville de Picquigny à notre vice-présidente Anne- Marie Cordonnier.



- Très beau concert en partenariat avec la Communauté de Communes Nièvre et Somme le lundi 15 mai avec les élèves de l'école de Musique de Flixecourt.
- En partenariat avec la Commune, concert à la Collégiale avec « Chœur en fête » et François Delporte le vendredi 9 juin à l'occasion de la fête locale.
- La Collégiale a été ouverte, comme les années précédentes, tous les après-midis de juillet et d'août. Près de 800 visiteurs venus de près et de loin ont été accueillis.
- Les journées du Patrimoine en septembre ont connu un grand succès avec plus de 200 visiteurs.
- Le dimanche 24 septembre, la chorale « Bocage en chœur » a offert un beau concert au profit des « amis de la Collégiale »...
- Le concert de Noël, le dimanche 10 décembre a eu lieu pour le plus grand plaisir de tous. Il réunissait les enfants de deux classes de l'école, la chorale « Chœur en fête » et l'harmonie de Molliens Quesnoy. Un grand moment de convivialité terminé par les traditionnels « flip » (cidre et calva chaud), soupes et chocolat chaud sans oublier les chouquettes et brioches.



Bilan financier

- Nous sommes 100 adhérents en 2023. Cette année, un peu plus de 5 500 € ont été collectés au titre des cotisations et dons. Comme les années précédentes, la totalité de ces sommes sera affectée aux travaux à venir de la Collégiale. Les recettes liées aux ventes de livrets, de cartes postales, au concert de septembre, à la réderie et aux produits financiers, ont couvert les quelques frais de l'association.,

Actions en cours et projets

- L'électricité de la Collégiale devrait être remise en état cet hiver.
- Le XIII^e Printemps de la Collégiale » se tiendra les 19, 20 et 21 avril 2024.
- Suite au succès du concert de jazz « Dixieland Seniors » lors des journées du Patrimoine de 2022, un nouveau concert aura lieu le samedi 15 juin.
- Les visites guidées d'été de la Collégiale seront reconduites, ainsi que la participation aux journées du Patrimoine.
- Sans oublier le concert de Noël, le dimanche 8 décembre 2024

**Soutenez nous en 2024 en rejoignant
« les Amis de la Collégiale Saint-Martin de Picquigny »
ou en renouvelant votre adhésion.**

Les « Amis de la Collégiale » — Siège social : Hôtel de ville de Picquigny, 48 place du Général de Gaulle 80310 PICQUIGNY
 Contact : Philippe BRUNEEL Tel. : 03 22 51 48 10
 - Courriel : anne.bruneel@wanadoo.fr
 - Site internet : <http://www.collegiale-picquigny.fr>

Nos prochains rendez vous :

- L'assemblée générale de notre association qui se tiendra le jeudi 21 mars à 18 h, salle des mariages de la mairie.
- L'exposition de peintures les 19,20 et 21 avril 2024.

Le président, Philippe Bruneel



Ci-dessus, le concert de Noël du 10 décembre.

Photos : Patrice Padé, J.P.Pierre, Michel Denis



Les Blaireaux de Picquigny

VTT / CYCLO-CROSS / VÉLO ROUTE

"2023" Une Belle saison pour la Tanière

La saison 2023 fut un bon cru pour notre association.

- Sportivement, que ce soit en loisir ou en compétition, nos Blaireaux étaient présents régulièrement sur les différentes manifestations départementales, régionales et nationales.

À noter les exploits de :

- Jack Tellier leader du challenge VTT80 et vainqueur de 2 cyclo-cross (belle performance à plus de 74 ans).

- Christophe Hérisset leader du challenge VTT80 et Champion départemental de cyclo-cross.

- Nos organisations ont été parfaitement gérées et appréciées ; preuve en est par le nombre de participants qui est en constante croissance.

- L'effectif de la tanière est stable : 20 adhérents plus une dizaine de Bénévoles.

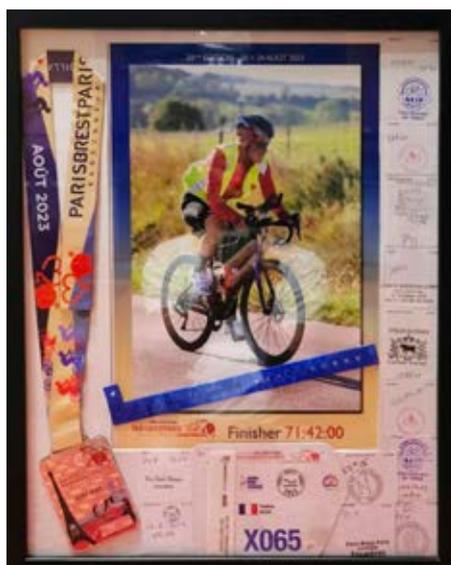
- L'assemblée générale est prévue en février 2024.

Les Projets et la Bonne Ambiance sont moteurs chez les Blaireaux

UN BLAIREAU AU PARIS - BREST - PARIS

Le 21 août dernier, Frédéric B. a participé à un - BRM - Brevet des Randonneurs Mondiaux, le " Paris Brest-Paris" qui a lieu tout les 4 ans et qui rassemble plus de 7000 participants venus de 72 pays.

Assisté de son épouse Corinne et d'un ami, Hervé, il a parcouru les 1220 km en 71h42. Ce fut une très belle expérience humaine et sportive.



VOYAGE AU PAYS BAS

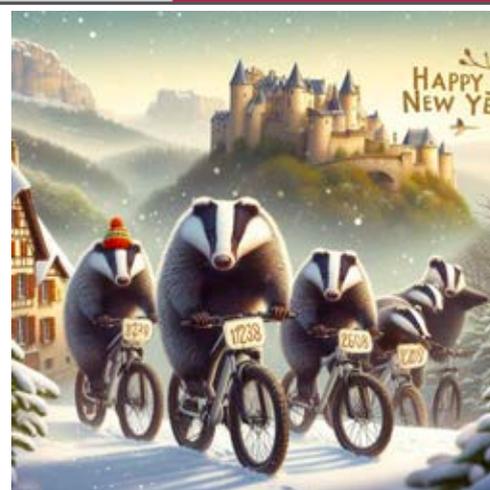
Le 28 janvier 2024 nous organisons un déplacement sur une coupe du monde de cyclo-cross à Hoogerheide (Fief de la Famille de Mathieu VAN DER POEL, Multiple Champion du monde et petit-Fils de Poulidor) ce voyage et spectacle sont offerts à nos valeureux Bénévoles qui ont fort participé à la réussite de nos organisations.

2024 NOS ORGANISATIONS ET PARTENARIATS TECHNIQUES

- 5 Mai : Compétition XC VTT à Amiens
- 09 Juin : Randonnées VTT et Pédestre à Bacouel sur Selle.
- 13 Juillet : Course à pied du château de Picquigny.
- 25 Août : Course de caisses à savon à Picquigny.
- 15 Septembre : Les 25 ans de la "Grande Vallée" Randos VTT et Pédestre à Picquigny.
- 27 Octobre : Randonnées VTT et Pédestre à Salouël.
- En Novembre ou Décembre : Cyclo-cross Prix de la Commune de Picquigny.

Cyclo-cross retour gagnant à Picquigny

Après plusieurs années d'interruption, le cyclo-cross était de retour en novembre dernier sur les terres de Picquigny. Un retour gagnant avec une belle participation : 80 Compétiteurs ont répondu présent et beaucoup de Spectateurs pour assister à cette spectaculaire discipline. Un grand Merci à la Municipalité de Picquigny, à Frédéric Delporte et à M. Maupin qui nous ont permis d'organiser ce bel événement sportif et aussi à Patrice Padé pour ses magnifiques photos qui ont enrichi notre Facebook.



La Tanière vous souhaite une
 ✨ BONNE ANNÉE 2024 ✨

MAISON DU TOURISME NIEVRE & SOMME



L'ancienne maison éclusière de Picquigny abrite depuis janvier 2022, la Maison du Tourisme Nièvre et Somme. Le bâtiment a été restauré et aménagé pour en faire un lieu de vie pour les habitants du territoire et les visiteurs de passage.

NOTRE BOUTIQUE

Les produits locaux sont à l'honneur dans notre espace boutique. Dans le canapé du salon, sur notre terrasse ou dans notre jardin, vous aurez l'impression d'être comme à la maison. Un lieu idéal pour se désaltérer et découvrir nos divers ouvrages sur l'histoire du territoire.



NOS LOCATIONS

Nous vous proposons toute l'année, des vélos classiques, VAE et trottinettes cross électriques. Dès le mois d'avril, nous vous proposons d'embarquer sur un bateau électrique pour une balade sur la Somme. Prendre les commandes, c'est facile et sans stress ; quelques minutes suffiront pour faire de vous un vrai marin d'eau douce.

Les habitants de la CCNS bénéficient d'une réduction de 20% sur toutes nos locations.

Désignation	Formule	Tarif habitant CCNS *
BATEAUX	1h30	40 €
	3h	56 €
	5h	72 €
VAE	demi-journée	12 €
	journée	20 €
	2 jours	36 €
	demi-journée	8 €
	journée	12 €
SIEGE et REMORQUE ENFANT	2 jours	16 €
	journée	4 €
TROTTINETTES	1 session (1h30)	8 €

* Tarifs 2023 susceptibles être actualisés en 2024

NOS HORAIRES

9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

7j/7 de mai à septembre

Du lundi au vendredi d'octobre à avril



MAISON DU TOURISME NIEVRE & SOMME
5 chemin de Halage – 80310 Picquigny - Tél. : 03 22 51 46 85
www.nievresomme-tourisme.fr

**nièvre
somme**
Tourisme

Les Racines Calcéennes

Histoire et patrimoine — La Chaussée-Tirancourt

LE MOT DES « RACINES CALCÉENNES »

Tout d'abord qu'il me soit permis de remercier la commune de Picquigny, son maire, ses adjoints et le conseil municipal de nous associer à l'occasion de la sortie du bulletin communal de Picquigny.

En ce début d'année, permettez-moi de présenter aux habitants de Picquigny mes vœux les plus sincères pour 2024. Nous vivons dans un monde compliqué ; il serait temps que le bon sens l'emporte et que la Paix soit assurée.



En 2024, les communes de Picquigny et de La Chaussée-Tirancourt seront associées à l'occasion de manifestations patriotiques.

Elles le sont déjà pour le 8 mai et le 11 novembre ; elles le seront en 2024 pour honorer deux grands hommes : Jean CHOQUET et Jean MOULIN.



Le 16 mars 2024 : Cérémonie à 10h30 à Picquigny

La commune de Picquigny va inaugurer la nouvelle plaque de la rue Jean Choquet. La précédente étant devenue illisible, le Conseil a décidé de la changer. Il va profiter de l'occasion pour mettre quelques mots sur Jean CHOQUET afin que les jeunes générations sachent que c'était un héros de la résistance, ami de Jean MOULIN.

Le 16 mars 2024 : Cérémonie à 11 heures à La Chaussée-Tirancourt

Inauguration du « Square Jean MOULIN » devant le colombier.

Début juillet 2024 : Cérémonie à la Mairie de Picquigny

Inauguration d'une plaque dans la salle du Conseil Municipal, rendant hommage à Jean CHOQUET et Jean MOULIN.

À cette occasion, le petit cousin de Jean Moulin sera présent.

Jean MOULIN a présidé le conseil de révision de 1935 dans la mairie de Picquigny.

En 2023, l'association des « Racines Calcéennes » a édité un livre sur les « Picards proches de Jean MOULIN » ; Jean CHOQUET y tient une bonne place. Ce livre est encore en vente.

Croyez en l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

André Sehet
Président des Racines Calcéennes

32 14 février : c'était la Saint Valentin !

Plus de 160 personnes étaient présentes ce 14 février, à la salle polyvalente où Jeannine Benoit et son équipe du « club de la détente » avaient préparé de longue date le repas dansant qui a su séduire tous les amoureux présents, avec une paëlla géante suivie du traditionnel après-midi dansant brillamment animé par Serge Carpentier.

Tard dans l'après-midi, chacun repartit non sans s'être déjà fixé rendez-vous à la même date, le 14 février 2024.



23-24 mars : Exposition André Alexandre

Les 23 et 14 mars, l'association « Au Bord de L'Art », sise chemin de halage, organisait une exposition consacrée au peintre André Alexandre intitulée :

L'EMPREINTE



« L'empreinte est un art simple, à la limite de l'archaïque : une feuille de papier, une pierre, un pinceau, de la peinture. Elle nous relie, dans son exécution, loin, très loin dans le passé, aux premiers temps de l'homme. »



29³³ avril-1er mai : XII^e Printemps de la Collégiale

La douzième édition du « Printemps de la Collégiale » a, comme chaque année, obtenu un franc succès. 450 œuvres y étaient exposées, présentées par 60 artistes peintres, sculpteurs et photographes. Plusieurs prix furent décernés :

Prix de l'association :

- 1er prix : Paul ROTHENBÜLER, de Vergnies
- 2ème prix : Pascal HUYSSSEN, de Longueau
- 3ème prix : Fabrice DELATTRE, de Longueau

Prix Jean-Luc BONTE :

Bruno DI NICOLA de Fluy

Prix Patrice LENNE :

Laurence BOUCHAN de DURY

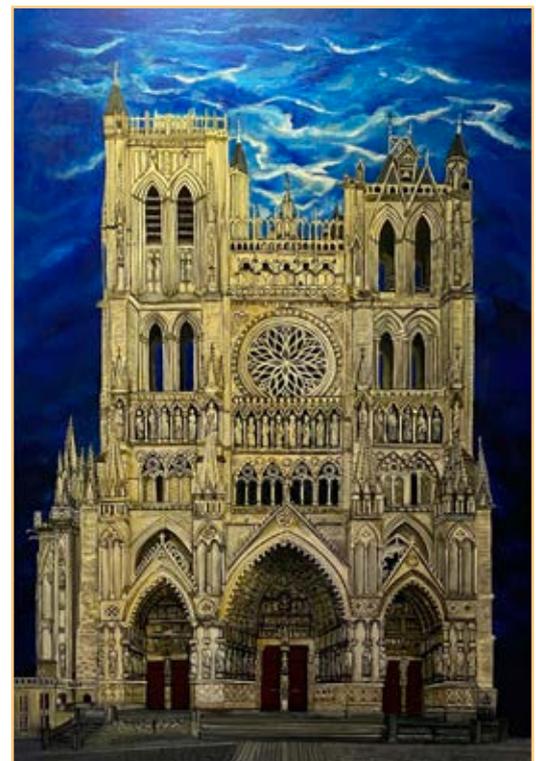
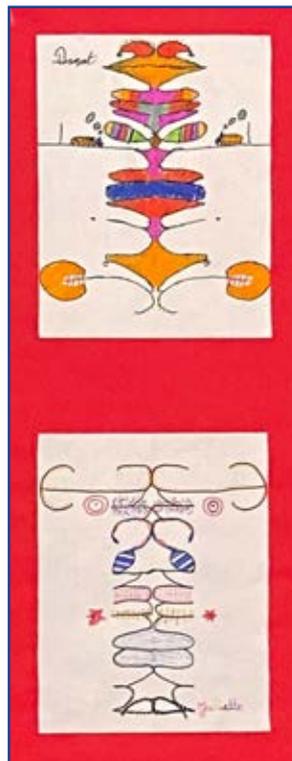
Prix du Conseil Départemental :

Hervé ALLOU de Villers-Bretonneux

Prix du public : Étienne DEMANGEON



M. Étienne Demangeon a reçu la plaque de la ville des mains de Philippe Bruneel, président des « Amis de la Collégiale ».



Les élèves de l'école de le Vigne ont aussi exposé leurs œuvres

Magnifique peinture de la cathédrale

7 et 8 mai : Fête des géraniums

La 26^{ème} édition de la fête des géraniums a souffert d'un temps gris et pluvieux, cause de plusieurs désistements d'exposants. Le festival d'accordéon fut heureusement couronné de succès avec les thés dansants de samedi, dimanche et lundi après-midi, animés successivement par Delphine Hubin, Guillaume Pruvost et Serge Carpentier.



Vieux tracteurs et voitures anciennes, un des clous de la fête.

Jean-Pierre et François Delory, grand-père et petit fils et une même passion.



Leur sourire vient à point pour compenser le manque de soleil.



François Delporte proposait quelques exemples de sa production.



Des muselets à l'effigie des accordéonistes vedettes de la fête.

³⁵ 25 mai, petite virée en Normandie

8h00 tapantes, nous voilà partis pour une journée qui s'annonce bien remplie. Comme à son habitude, le club de la détente, aidé par la commune, nous a concocté un petit programme bien sympathique. Après quelques heures de route et une pause-café quelque peu attendue, nous arrivons à Veules-les-Roses, charmant petit village normand, classé parmi les plus beaux villages de France, avec la particularité d'avoir en son sein le plus petit fleuve de France soit 1,149 km avant de se jeter dans la mer par un surprenant et minuscule estuaire. Ce petit parcours nous fait découvrir, un site boisé où se mêlent de façon harmonieuse, cressonnières, maisons à colombages aux toits de chaume, moulin à aube, jardins et gués. Super joli !



Vers midi, la faim commençant à tirailler nos estomacs, nous nous dirigeons donc vers Saint Valery-en-Caux et son Casino où nous descendons nous restaurer. Nous allons éviter machines à sous, roulettes, bingo et autres et nous diriger vers le restaurant.



Petits moments de détente et d'échange où nous est servi un bon repas apprécié de chacun.

Après ce repas nous reprenons la route vers Dieppe pour un tour de ville en petit train, ce qui permet de voir les sites principaux et les bords de l'Arques sous les commentaires d'un guide. Notre après-midi se termine en "quartier libre", chacun pouvant utiliser son temps à sa guise et déambuler dans les rues de la ville avant de reprendre le bus pour nous ramener dans notre village.



En ce début d'année 2024, je viens vous présenter mes meilleurs vœux.

Claire Roussel



11 juin : Fête de Picquigny

Fanfares, bandas, orchestres de rue ou concerts, une réderie regroupant plusieurs centaines d'exposants, un public venu nombreux et le soleil de la partie, tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie. Ajoutons à cela un atelier d'initiation à la sculpture et un concert blues-rock des **Stent duetto** auprès de la Maison du Tourisme, tandis que, sur la base nautique de la catiche on pouvait profiter de la journée porte ouverte avec en prime une promenade en kayak ou en paddle.

Six formations musicales ont animé cette journée : **La BAK** : Ils viennent de Compiègne avec leur bonne humeur et un répertoire festif éclectique, teinté de sonorités de la Nouvelle Orléans ; La fanfare « **Mona-lisa Klaxon** », une fanfare rouennaise créée en 1976 qui anime les fêtes et les manifestations diverses à Rouen, en Normandie et... à Picquigny ! Le « **Missisipi Combo** », orchestre de Jazz Nouvelle Orléans ; Le « **Super 5 Orkestar** », qui ne se déplace pas en vélo mais en Super 5, et « *vu qu'ils montent à huit dans la tire, leur bilan carbone est OK* » ; **L'Harmonie de Quesnoy-Molliens**, en bleu comme en rouge ils reviennent chaque année animer la fête mais aussi le concert de Noël à la collégiale ; La « **Joyeuse Banda** » : une bande de musiciens déjantés qui « *a fait le pari de rapprocher le soleil et la musique du Sud-Ouest de la Picardie !* »



Le « Missisipi Combo »



Le stand des Amis de La Collégiale. Ça rapporte peu, mais on s'y sent bien !



La fanfare « Mona-lisa Klaxon »



Le « Super 5 Orkestar »



L'Harmonie de Quesnoy-Molliens (en rouge)

Fête de Picquigny (suite)



L'Harmonie de Quesnoy-Molliens



Danse indienne avec Stéphanie



La « Joyeuse Banda »



Les deux formations réunies pour quelques morceaux en commun



La « BAK » de Compiègne



Les parasols étaient de sortie !

17^è juin, balade festive autour des marais

Samedi 17 juin, à l'occasion du premier anniversaire de la réalisation du circuit balisé « Tour du marais », le conseil municipal et le Club de la détente avaient donné rendez-vous aux promeneurs au point de départ du circuit, près du passage à niveau où un petit déjeuner les attendait...



Le groupe s'est dirigé ensuite vers la Grande-Hutte pour une visite guidée du lieu par le président Benoît Bulard, avant de visiter ensuite la hutte de Pyrémont, où Michel Roussel a présenté les installations.



Les randonneurs ont repris le circuit en passant le long du grand étang, puis le Ponchelet et retour à l'étang fermé où deux barnums avec tables et bancs étaient installés pour le verre de l'amitié offert par la mairie.



Et pour ceux qui n'avaient pas prévu d'emporter un pique-nique, la restauration était assurée par la friterie mobile « Le Palais de la Frite ».

2023 : BEAUCOUP D'ANIMATIONS DANS NOS MARAIS

Par Claire ROUSSEL

Dès Février, l'association de pêche est sur le pied de guerre et commence le nettoyage d'un bras d'eau fort encombré d'arbres, branches et autres. L'écoulement de façon fluide des ruisseaux alimentant les différents étangs est primordial pour la biodiversité et la vie de nos étangs et de ces lieux magnifiques.



1er Mars, Nous l'attendions depuis quelques mois déjà et après de multiples petits désagréments, c'est dans une société de l'Aisne que nous allons chercher le faucardeur, nous espérons que celui-ci fera un travail efficace.



18 Mars, opération Hauts de France propres. Dès 8h00 nous sommes quelques-uns à avoir répondu à l'appel de la nature. C'est après une petite collation offerte par la mairie que nous partons dans le marais ramasser les débris que quelques personnes indécates et sans respect ont jetés ou déposés. Nous espérons toujours ne rien trouver mais hélas !!

Mai, le beau temps est de retour et avec lui, la repousse des plantes invasives du marais. Il est temps de tester le faucardeur en situation réelle. Mais laissons faire les pros voir page ... À première vue le faucardage est efficace, ces premiers essais montrent qu'il est nécessaire de ramasser et ramener sur les berges un maximum de végétaux fauchés au fur et à mesure. Nous faisons confiance à nos pêcheurs pour nous préparer des places propres en vue du concours du 14 juillet.

14 Juillet, c'est sous quelques gouttes que commence le concours annuel du 14 Juillet avec 19 pêcheurs en lice. Il se terminera sous le soleil et avec un nouveau champion, il s'agit de Mr Sylvain Leclerc, actuellement garde pêche, il remporte donc le trophée du meilleur pêcheur 2023 et comme tous les autres pêcheurs présents, un bon d'achat à dépenser chez les commerçants de Picquigny. (Voir page.....)



Novembre, Décembre, l'année se termine, mais c'est toujours avec autant d'enthousiasme que chasseurs et pêcheurs entretiennent nos marais. Abattages et élagages pour les uns, "amélioration de l'habitat" pour les autres grâce à la pose d'un panneau solaire. Les marais sont entretenus grâce à eux, aux employés communaux mais ce lieu doit aussi être respecté par tous. Merci.

Les amoureux du marais de Picquigny se joignent à moi pour vous souhaiter une très heureuse année 2024 !

Claire Roussel



13⁴⁶ juillet la course du château fort

Challenge Maurice HERLEIN

Avec 261 inscrits au **challenge Maurice Herlein**, du nom, désormais du créateur de la célèbre course du château fort, les organisateurs peuvent être satisfaits du succès de l'épreuve qui a connu une forte participation féminine et un podium inédit : en effet, les frères Dubreucq pour la première fois depuis des années, ne figuraient pas dans le tiercé gagnant, Antoine ayant terminé à une honorable 4ème place. À noter la participation d'une quinzaine de coureurs locaux.



Zoé Delporte



Guillaume Bontemps
Axel Bassé



Nicolas Ponchel



Éric Prudhomme



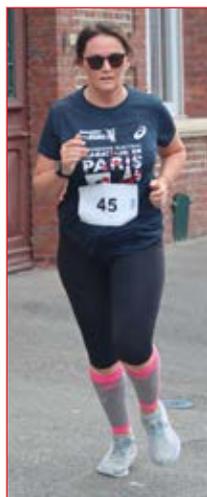
Sophie Rosset



Séverine
Legagneur



Christophe
Commont



Delphine
Calais



Anne-Lise
Gugenheim



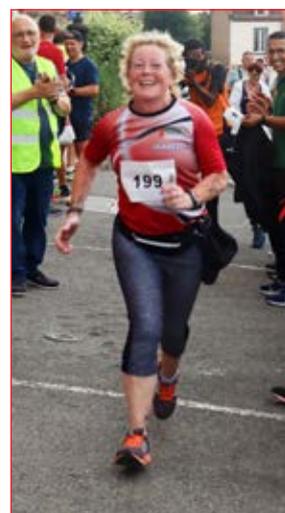
Céline
Delporte



Jean-Michel et Stéphane Delporte



Alain Carpentier



Isabelle Mouret

Nom Prénom	Temps
COMONT Christophe	00:49:42
PRUDHOMME Éric	00:52:44
BASSÉ Axel	00:54:49
PONCHEL Nicolas	00:55:29
BONTEMPS Arthur	00:55:47
DELPORTE Stéphane	00:55:52
CARPENTIER Alain	00:56:44
LEGAGNEUR Séverine	00:56:45
DELPORTE Jean-Michel	00:56:54
DELPORTE Zoé	00:57:56
CALAIS Dephine	00:58:52
DELPORTE Céline	00:59:54
GUGENHEIM Anne-lise	01:00:39
ROSSET Sophie	01:07:50
MOURET Isabelle	01:22:22

Photos : Jean-Paul PIERRE, Patrice PADÉ, Régis SINOQUET, Adilio SANCHEZ

14¹ juillet : Bal champêtre et cochon grillé



Si quelques gouttes tombées d'un nuage un peu plus gris que les autres ont pu donner quelques craintes pour la suite de cet après-midi de fête, le temps fort heureusement s'est vite remis aux couleurs de l'été et les quelque 460 participants ont pu festoyer joyeusement et même, pour quelques-uns, danser sur la musique de Serge Carpentier et de son complice Michel.



Merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette grande fête soit une réussite !
Merci aux employés municipaux pour le montage puis le rangement des barnums, tables et chaises !

14 juillet concours de pêche

Le traditionnel concours de pêche du 14 juillet s'est déroulé comme chaque année à l'étang communal dit « Étang fermé ».

19 concurrents y participaient. Si la chance eut une grande part dans le nombre et la qualité des prises, l'expérience restait le facteur prépondérant, les trois premiers étant des passionnés qui ne craignent pas d'investir dans un matériel sophistiqué.

À noter, cependant que le meilleur dans la catégorie «jeunes», Alexis CHOQUET, qui termine 6ème, n'a utilisé qu'une canne très courte en pêchant tout près du bord.

L'organisation de ce concours était l'œuvre de l'association «La Gaule Picquinoise», présidée par Alain POUSSET et tous les bénévoles dont certains figurent sur la photo :



De gauche à droite : Alain SAINT-SOLIEUX, Dominique JORON, Benoit PAULMIER, Sylvain LECLERC, Alain POUSSET, Pierre LONGUEMART.

L'édition 2023 a donné lieu à quelques belles prises. (photo ci-dessous)

Le podium est composé de :

1er : Sylvain LECLERC (3,900 kg)

2ème : Dominique JORON (2,670 kg)

3ème : Pierre LONGUEMART (2,130 kg)



14 juillet concours boules

28 équipes se sont affrontées, rivalisant d'adresse, durant une grande partie de la journée.



Les résultats :

Finale :

1ers : Sullivan Moniaux et Guillaume Dècle

2èmes Les frères Jérôme et Christophe Flament.

Consolante :

3èmes : Éthan et Gérald BRÉZIN

4èmes : Ludovic et Hugo Bocquet.

Premiers résultats des trois premières années de sondages archéologiques au château de Picquigny

Depuis trois années, des investigations archéologiques prennent place au château de Picquigny. Ces recherches archéologiques n'auraient pas pu voir le jour sans la confiance du propriétaire du château, Monsieur Morange, sans le soutien de la commune de Picquigny et notamment celui de Monsieur le Maire et de ses employés communaux et sans la curiosité et l'intérêt croissant des habitants de Picquigny, venus en nombre durant les différentes visites organisées cet été.

• Les sondages archéologiques

En 2021, la première campagne de sondages fait suite à la volonté du propriétaire d'installer un préau dans la cour principale du château. Celui-ci prendra appui sur la façade actuelle encore en élévation du logis, sur le pavillon Renaissance ainsi que sur la cuisine. Cette installation a tout d'abord une vocation sanitaire. Elle va, en effet, permettre de protéger et de mettre hors d'eau les souterrains. Elle servira également d'abri lors des ateliers et visites proposés par l'association.

Les sondages intérieurs, situés dans la cour du château, ont montré la présence de nombreux remblais de démolition dans le corps du logis. Il s'agit certainement de celui des étages et de la cuisine.

Parmi les remblais, nous avons retrouvé de nombreux blocs architecturaux, notamment des éléments de support de baie venant de la cuisine. Les comblements extérieurs du logis semblent être encore en place, des niveaux de circulation et de sols ont été retrouvés.

Nous avons découvert un escalier droit qui devait mener de la tour d'escalier au logis, ainsi qu'un niveau de sol en terre cuite rouge qui semble être celui des restaurations des XVI^e et XVII^e siècles.



Figure 1 : Projection du préau (Brassart©)

• Observations bâties

En parallèle des sondages, des premières observations bâties ont été entreprises. L'année 2021 a été marquée par de nombreuses zones inaccessibles. Des zones laissées pour la sécurité des différents intervenants, leurs passages ainsi que des endroits consacrés au stockage des déblais. Les premières observations ont également été limitées par la présence d'un échafaudage destiné aux travaux réalisés par le propriétaire, et par une inaccessibilité de certaines zones, jugées trop dangereuses. Ces premières observations sont reprises en ce moment afin d'étudier les premiers ensembles structurels du château.

• Relevé géophysique

Nous avons décidé de réaliser un relevé géophysique, ce type de relevé est utilisé en archéologie afin d'établir des premières cartographies sans toucher au sous-sol.

Ce relevé a été réalisé par la société Géocarta. Nous avons utilisé la méthode de résistivité électrique dite ARP afin de cartographier le sous-sol. Pour ce faire et pour permettre une meilleure résistivité, nous avons réalisé celui-ci après quelques jours de pluie.



Figure 2 : Niveau de sol en terre cuite rouge (Berrier©)



Figure 3 : Méthode ARP, radar de sol (Berrier©)

Les parcelles cartographiées appartiennent principalement au propriétaire du château. Nous avons eu l'autorisation de certains habitants de Picquigny afin de réaliser un passage sur leur terrain privé. Ainsi, trois parcelles dans l'ancienne basse-cour, la cour du château ainsi que la parcelle au-devant du château ont pu être cartographiées. Avec l'aide d'un géophysicien, nous avons

pu obtenir des cartes de résistivité et disposer nos futurs sondages archéologiques.

44

Nous tenons ici à remercier les habitants qui nous ont autorisés à réaliser ce relevé sur leur propriété privée.

• Relevé de graffitis

Ces trois années ont également permis de redécouvrir de nombreux graffitis dispersés sur l'ensemble des élévations restantes. Leurs emplacements, leurs nombres conséquents et leurs différentes caractéristiques montrent l'importance de ce corpus. C'est donc pour cette raison que nous avons décidé de confier une première étude à un étudiant de l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens.

Ces premières investigations archéologiques n'auraient pas pu voir le jour sans la volonté et le soutien de l'actuel propriétaire du château ainsi que les autorités nécessaires à l'acquisition d'une autorisation de fouille programmée. Elle est délivrée en accord avec le propriétaire, les Monuments historiques, le Service régional de l'archéologie et la Direction de la Recherche archéologique. Nous espérons que l'archéologie au château se poursuivra, afin de pouvoir compléter nos connaissances sur le château et son environnement.

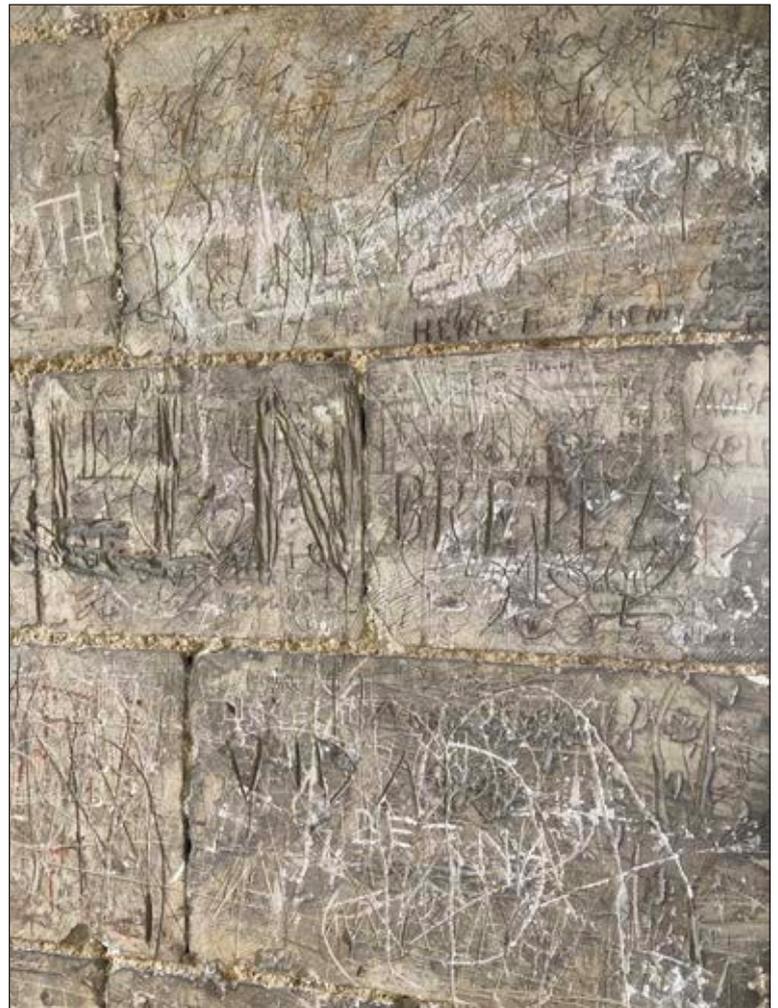


Figure 4 : Graffitis situés dans le pavillon Sévigné (Berrier©)



l'accueil périscolaire et extrascolaire

Ophélie Bednarz

Le centre de loisirs est dorénavant ouvert pendant les vacances d'hiver, les vacances de printemps, les vacances d'été mais également durant les vacances d'automne. Il accueille de plus en plus d'enfants venant de Picquigny mais aussi des villages alentours (Belloy-sur-Somme, Dreuil-les-Amiens etc..).

De nombreuses activités et sorties sont organisées et proposées par la directrice et son équipe : grands jeux, activités manuelles, veillées, campings, rencontres inter-centres... et ce pour le plaisir et la joie des petits et des plus grands. Notre équipe, dynamique et motivée est toujours en quête de nouveaux projets. C'est ainsi qu'une activité de jardinage a vu le jour cette année 2023, activité qui remporte un grand succès auprès des enfants de tous âges. Ce petit potager qui permet aux enfants de se sensibiliser à la nature bénéficie de la coopération de l'association "Haut-Jardin" et notamment de Sandrine qui nous aide beaucoup dans ce projet.



Dépenses

Salaires et charges animateurs	48 546,35
Autres salaires (employés communaux)	8 950,00
dépenses de fonctionnement	36 144,82
Énergie	4 500,00
TOTAL	98 141,17

Recettes

Participation des familles	42 157,70
CAF	24 324,32
CCNS	19 830,00
Reste à charge communale	11 829,15
TOTAL	98 141,17

La messe en plein air du 15 août



Les 400 places que les employés municipaux avaient disposées sur le parking de la grotte étaient quasiment toutes occupées, sans compter toutes les personnes qui étaient restées debout. La musique, les chants nouveaux emmenés par Monsieur Jacques Lebleu, la présence et les témoignages des jeunes hospitaliers ayant accompagné des malades à Lourdes et, bien sur, l'homélie toujours très attendue de l'abbé Nicolas, on fait de cet évènement annuel un succès sans fausse note. Comme chaque année, c'est autour d'un verre de cidre ou de vin pétillant que les participants ont pu échanger dans la joie et la bonne humeur.



4 septembre : c'était la rentrée

176 élèves ont effectué leur rentrée scolaire ce lundi 4 septembre (effectifs en baisse par rapport aux années précédentes.) Mais pas de suppression de classe, fort heureusement, ce qui permettra aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions avec des effectifs modérés.



L'équipe pédagogique (presque) au complet : De gauche à droite : Florence CARPENTIER (ATSEM), Marine FOURSY (AESH), Charlotte DUHAUTPAS (Dispositif ULIS), Nathalie BIHARE (CE1), Romain MARÉCHAL (CE2-CM1), Céline DELPORTE (AESH), Fabienne HÉDIN (AESH), Hélène CURIE (CP), Marianne LEFEVRE CM1-CM2), Jérôme DEQUEKER (Remplace Pauline TRONCHON), Caroline CAPEL et Mathilde PHILIPON (Moyenne section/maternelle), Meggy BOUDART (AESH), Virginie SAINT (Maternelle petite section), Charlotte TROULLET (ATSEM), Manon PÉCOURT (ATSEM), Véronique POIRET (Maternelle-moy. section). Manque sur la photo : Fabien DELOISON (toute petite section) et Hélène FRANÇOIS (ATSEM).

17⁴⁸ septembre : la rando « Grande Vallée »

Plus de 400 participants ont répondu présents à l'appel des « Blaireaux de Picquigny », toujours fidèles à leur réputation de convivialité. Comme chaque fois, avec l'aide logistique de la commune de Picquigny, l'organisation fut impeccable. Notons la présence de Philippe ERMENAULT, à qui, durant plusieurs années fut dédiée cette randonnée et qui vient cette année encore de l'honorer de sa présence.



Photos : Patrice PADÉ

49 Concours des maisons fleuries 2023

C'est le 19 octobre que les diplômes du concours annuel ont été remis aux 33 lauréats du concours 2023 des maisons et façades fleuries. (Pour rappel, nul n'est besoin de s'inscrire pour y participer : il suffit de fleurir sa maison, son jardin ou la façade de sa maison si celle-ci est jointive à d'autres maisons, voire les abords de sa maison.) Chaque année un jury du conseil municipal passe dans les rues du village et sélectionne les trente maisons les mieux fleuries.



Liste des 33 lauréats 2023

M. et Mme Bernard PACQUET	266 rue de la Chaussée
M. et Mme Guillaume JEZ	44 rue du traité de Picquigny
M. et Mme Christian OURDOUILLIE	25 rue du traité de Picquigny
M. et Mme Fabrice MERLEVÈDE	6 Cité J.-Jacques Rousseaux
M. et Mme Éric LERICHE	22 Cité J.-Jacques Rousseaux
M. et Mme Luc DELCOURT	35 rue du guindal
M. et Mme Pascal LOTTE Pascal	262 rue de la Chaussée
M. et Mme Jean-Paul FRANQUEVILLE	69 rue des Chanoines
M. et Mme Franck DUCROTOY	18 Cité J.-Jacques Rousseaux
Mme Aline SARA, M. Mathieu HÉBERT	54 Place du Général de Gaulle
M. et Mme Christian NOBLESSE	128 Place du Général de Gaulle
M. et Mme David ERMENAUT	58 Mail Louis XI
M. et Mme Christian DIEU	36 rue du traité de Picquigny
M. et Mme Jean-Pierre LENGLET	63 rue des Chanoines
M. et Mme Philippe BONTEMPS	150 rue de la vigne
Mme Sonia HOLLEMAERT	58 rue Au-delà du Pont
Mme Isabelle MONIAUX	19 rue du Guindal
M. et Mme Jean-Marc DOLLÉ	188 rue de la Chaussée
Mme Marie-Claude DA SILVA	170 rue de Saint Pierre
Mme Lætitia DUMESNIL	26 rue du vieux chauffour
M. et Mme André DEFOULOY	57 CAMPING
M. et Mme Jean-Claude PROBIN	30 rue J.-Jacques Rousseaux
M. et Mme Joseph PÉCOURT	112 Place de la gare
M. et Mme Hervé GRICOURT	47 Chemin de halage aval
M. Marc BRICMONT	80 Rue de l'avrevoir
M. Alain SAINT-SOLIEUX	2 allée du Château
Mme Évelyne LEROY	444 rue Jean Choquet
M. Mme Régis MERCIER	56 CAMPING
M. Jean-Claude JOSEPH	234 rue de la Vigne
M. Jean-Pierre DELORY	395 Cavée d'Airaines
M. et Mme Sébastien LORGE	381 Rue du marais
M. et Mme Gérard OBJOIS	8 allée du Château



Cérémonie du 11 novembre

Nombreux étaient les Picquinois venus participer ou assister aux cérémonies du 11 novembre : Porte-drapeaux, sapeurs pompiers et gendarmes étaient présents, ainsi que des membres de la chorale « Chœur en fête » de Picquigny.

Les élèves de l'école ont notamment chanté et lu des poèmes, guidés par Mme Caroline CAPEL, directrice de l'école, sans oublier Claude HERBET, toujours fidèle et Emmanuel ARNOUD, notre virtuose de la cornemuse. Et par chance, il n'a pas plu ce jour-là !



51 concours départemental des maisons fleuries

Chaque année l'office départemental du tourisme de la Somme propose aux communes un concours des maisons fleuries.

7 catégories peuvent être présentées à raison d'un **seul candidat** dans chacune d'elle.

5 catégories étaient représentées pour notre village :

- Catégorie 1 : Maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet)
- Catégorie 2 : Maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade)
- Catégorie 3 : Maisons sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières...)
- Catégorie 6 : Hébergements touristiques (hôtels, restaurants, campings, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, locations saisonnières)
- Catégorie 7 : Jardins potagers (particuliers, jardins partagés, groupes scolaires).

Cette année 2023, **les cinq candidats présentés ont reçu une récompense** au cours d'une cérémonie, le 5 décembre à Albert :

Prix d'encouragement :



Catégorie 1 :

M. et Mme POUSSET

311 rue de la
Chaussée-Tirancourt



Prix d'encouragement :



Catégorie 2 :

M. et Mme GRICOURT

147 chemin de Halage



Prix d'encouragement :



Catégorie 3 :

M. et Mme LERICHE Éric

22 cité Jean-Jacques ROUSSEAUX



3ème prix :



Catégorie 7 :

M. et Mme CAPON

62 rue de l'abreuvoir



Enfin, dans la catégorie 6, le camping de l'abîme a obtenu le **3ème prix !**

⁵² Dimanche 3 décembre, repas des aînés

Moment tous les ans très attendu de la plupart des « anciens » de notre village, mais aussi des membres de la municipalité et du CCAS pour qui c'est une vraie joie de préparer et d'offrir à nos aînés quelques heures de plaisir et de convivialité, le repas des aînés fait partie des événements marquants de la vie de notre village. Comme chaque année, notre cuisinier Rodolphe se surpasse pour confectionner un succulent repas, tandis que Serge et son complice Michel, apportent l'indispensable animation musicale à la fête et donnent, comme à chaque fois, le meilleur de leurs talents pour le plus grand plaisir des danseurs et des simples auditeurs.

Point culminant de l'après-midi, l'hommage aux doyens homme et femme de la journée. Cette année, c'est un couple, Madame et Monsieur Christiane et Marcel Boulnois qui furent fêtés et reçurent quelques douceurs offertes par la municipalité et le CCAS.

Depuis l'an dernier, le panier garni a été remplacé par un bon d'achat. Seule la bouteille de champagne en subsistait. Cette année, plusieurs personnes ayant déclaré ne pas être amateurs de cette boisson pétillante, une augmentation du bon d'achat a remplacé la bouteille.

La traditionnelle tombola, où tout le monde gagne, permet cependant à certains, de repartir avec... Une bouteille de champagne !



2023 TÉLÉTHON

Les animations pour le téléthon ont permis de collecter **1526,50 €** soit 1190 € pour le repas-Téléthon-beaujolais, 186,50 € pour le cross de l'école et 150 € d'autres dons.



C'est le **club de la détente** qui a, c'est le cas de le dire, ouvert le bal avec une soirée Beaujolais-Téléthon à «guichet fermé», toutes les places étant réservées avant même l'annonce officielle de sa tenue.



Le 8 décembre, ce fut au tour des écoliers, de leurs parents, aidés par des membres du "RUNNING CLUB" de participer au traditionnel cross organisé dans le parc du groupe scolaire.



Ce soir 2023 a fait place a 2024 !



200 convives se sont retrouvés pour passer ensemble et en musique de 2023 à 2024 autour d'un excellent repas préparé par notre cuisinier Rodolphe avec l'animation musicale de Serge Carpentier à l'accordéon, son complice Michel, chanteur et trompettiste de talent qu'accompagnait au chant et à la sono la ravissante Barbara.



D'⁵⁵autres manifestations ont jalonné 2023



La chasse aux œufs de Pâques à l'école



La cérémonie du 8 mai avec les sapeurs-pompiers



Le défilé d'Halloween avec les enfants de l'école et les parents d'élèves



Le char de Noël dans les rues du village le 24 décembre



Les enfants de l'école au concert de Noël



Le char des jeunes agriculteurs sur les villages de Picquigny et alentours



Photos : Patrice PADÉ

La ⁵⁶classe de neige, du 7 au 13 janvier 2024

La classe de neige, remplacée il y a deux ans par un voyage dans la Loire, en raison du COVID a donc repris ses droits, pour le plus grand bonheur des enfants. Accompagnés de François DELPORTE et Baptiste LAGACHE, de Charlotte TROUILLET et Guillaume FLAHAUT, les trois enseignants, Caroline, Marianne et Romain sont partis ce dimanche soir 7 janvier à 20 h 20 avec 44 enfants. Après une longue route et une arrivée, le lundi 8 janvier vers 6 h 00, les enfants et l'ensemble des accompagnateurs ont pu profiter d'une belle semaine à la montagne, avec beaucoup de neige et du soleil. Il y aura, sans aucun doute et pour de nombreuses années, des souvenirs inoubliables.

Et pourtant ce n'était pas gagné d'avance. Cette classe de neige, malgré l'augmentation des tarifs depuis la dernière, elle aura pu se réaliser grâce à l'effort de tous : les enseignants, les parents d'élèves et les parents des enfants partants, la coopérative scolaire, le SIVOS avec, derrière, les communes qui ont offert 140 euros par enfant. De plus, de nombreuses associations du village et de communes voisines ont apporté des aides appréciables. Cumulées avec la Mairie et l'Association des Commerçants et Artisans de Picquigny, ces aides ont permis de régler le transport scolaire, soit près de 7 000 € : Merci de tout cœur à Picquigny-Pétanque, Le Souvenir Français, le Running-Club, les Amis de la Collégiale, les Donneurs de Sang, les Anciens Combattants, le Club de la Détente, les Anciens Combattants d'Ailly-sur-Somme-Breilly-St Sauveur ainsi que l'ADAC de Crouy Saint Pierre. Merci à la Mairie et à l'ACAP pour avoir offert 3 000 € sur les bénéfices des 14 juillet 2022 et 2023, un chèque de soutien de 500 € ainsi que 2 500 € provenant de lotos organisés à la salle des fêtes.

Sans cet élan de générosité, les parents auraient dû déboursier plus de 200 € supplémentaires par enfant.

Il faudra bien sûr continuer cette belle dynamique et reproduire l'élan de générosité qui s'est manifesté et envisager ainsi une nouvelle classe en janvier 2026.

Bravo à toutes et à tous et Vive la Classe de Neige 2026.



José



57 Soirée tombola de la quinzaine commerciale



Vendredi 5 Janvier, le tirage de la Tombola de la 23ème quinzaine commerciale s'est déroulé en présence d'un public nombreux et attentif. Monsieur le Maire aura tiré très exactement 239 lots pour la quinzaine et 54 lots supplémentaires pour les personnes présentes : soit 293 cadeaux pour une valeur de plus de 6 000 €.

L'ACAP et la Mairie remercient toutes celles et tous ceux qui auront contribué au succès de cette animation de fin d'année très attendue par tous les habitants mais aussi par les voisins des villages aux alentours : un engouement tel qu'il aura fallu imprimer des billets en plus et ce pour un total de 23 000 billets distribués.

Les sponsors et partenaires, artisans, commerçants, hommes politiques, organisateurs de lotos, dont les noms suivent méritent toute notre gratitude. Merci à eux :

- | | |
|----------------------------------|---|
| - Entreprise Ludovic LAIGNIER | - Société Hynéo |
| - La N.S. GUILBERT | - Marbrerie Bernard PELTOT |
| - Agence Sylvie Immo | - Entreprise François DELORY |
| - Ambulances de Picquigny | - La Pharmacie DEMOULIN |
| - Garage BOULNOIS | - SARL Wagnon à Roubaix |
| - Nicolas GUILLOU, Maraicher | - SARL Chauff-Clim |
| - M. Pascal BRASSART, architecte | - SARL DELFOSSE Electricité |
| - Société LAGRANGE Motoculture | - EIRL Hydromeca à Picquigny |
| - Mme Angélique CRÉPIN, Avocate | - Société LÉCUBIN Fibre |
| - Champagne Jean-Louis PETIT | - Société Bloc Construction |
| - Jean-Jacques, As de Cœur loto | - Cidrerie La Garenne |
| - La Menuiserie du Berger | - Christophe de NCP loto |
| - Les Jardins d'Agrément | - Garage BD Auto. |
| - Point P de Flixecourt | - la Société COLAS |
| - OTS (Jean-Paul PLEZ) | - Les Kinésithérapeutes de Picquigny |
| - Société LEROY 2 ROUX | - Boucherie-Charcuterie Cédric BOULLY |
| - Mme et M. Patrice LEMAIRE | - M. Claude CRÉPIN, dépositaire du Champagne MALLET |
| - Société Bloc Construction | - SARL RÉVILLION et NOUGEIN, Notaires associés |
| - Société L.S. Incendie | - M. François RUFFIN, Député de la Somme |
| - Société Presthygia | - M. Jean-Jacques STOTER, Conseiller Départemental. |



Un coup de Chapeau aussi à l'ensemble des bénévoles du Réveillon du 31 décembre (et qui ont tous payé leur place : 69 € par personne) ; grâce à cette soirée, 4 000 € seront ainsi dégagés dont 1 500 € pour la quinzaine et 2 500 € réservés à la commune pour aider aux manifestations festives de l'année.

À l'issue du tirage des deux tombolas, José Herbert reprenant la parole, présenta ses meilleurs vœux pour 2024 à ses administrés avant de dresser le bilan de l'année écoulée et annoncer les projets pour l'année qui s'ouvre et les suivantes.

Fier de son village

« Oui, à Picquigny nous sommes fiers d'avoir un village propre et un cimetière de qualité, un village fleuri ayant conservé ses deux Fleurs haut la main. » s'est réjoui José Herbert, avant de se féliciter d'avoir à ses côtés une équipe d'employés municipaux investis et compétents, conscient qu'il est de l'importance que représente la masse salariale dans le budget communal, mais assumant ce choix, nécessaire pour assurer aux Picquinois des services de qualité ; ajoutant au passage que les importants travaux réalisés en régie communale permettent de réaliser de substantielles économies.

Une subvention tardive mais bienvenue

La DRAC vient enfin d'accorder une subvention pour les travaux effectués sur la couverture de la collégiale de Picquigny, et son montant, de 50%, constitue une agréable surprise pour la commune et les Amis de la collégiale qui vont engager prochainement un autre chantier important, la réfection complète de l'installation électrique.

De nombreux projets :

Si le réaménagement de la salle des fêtes pour la rendre plus apte à la pratique sportive, dont celle du judo, devra sans doute attendre 2025, d'autres projets verront le jour durant l'année qui s'ouvre comme :

- La classe de neige pour le financement de laquelle de nombreuses personnes et associations se sont mobilisées.
- La fin des travaux menés de main de maître par l'entreprise NS Guilbert sur la toiture de la collégiale.
- La suite de l'enfouissement des réseaux rue Jean Choquet.
- La réalisation d'une aire de fitness à la Catiche.
- L'installation probable de panneaux photovoltaïques au groupe scolaire.
- L'aménagement de la circulation sur la place du village.
- Et, dans un registre plus festif, la course de caisse à savon, le 25 août, pour l'organisation de laquelle des bénévoles sont recherchés.

Marie-Josée Dilly à l'honneur

Petit moment d'émotion à l'issue du discours du maire, lorsqu'il a solennellement remercié Madame Marie-Josée Dilly, secrétaire principale de la mairie de Picquigny qui va bientôt nous quitter pour prendre une retraite bien méritée.



Madame Marie-Josée DILLY
a reçu la plaque de la ville de Picquigny

Après un quart de siècle au service de la commune, Madame Dilly prend sa retraite et José Herbert lui a rendu un hommage sincère et mérité.

Arrivée le 4 janvier 1999 en provenance du service des Impôts d'Amiens, Madame Dilly a d'abord travaillé avec Romain Zurek jusqu'en 2001, date de prise de fonction de José Herbert. Le maire et ses adjoints ont pu, au fil des années, apprécier ses qualités professionnelles, sa maîtrise en matière de comptabilité et la polyvalence de ses compétences.

C'est donc à juste titre que Madame Dilly s'est vu remettre la Plaque de la Ville de Picquigny.



Madame Angélique LEPLAY (photo ci-dessus)
résidant à Flixecourt, aura la lourde tâche de
remplacer Marie-Josée Dilly à partir du 1er
mars 2024.

Photos, Patrice PADÉ

— Séance du 6 juillet 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Laurence BÉCUE à Jeannine BENOIT, Gérald BRÉZIN à Alain CARPENTIER, Véronique VAAST à Delphine CALAIS, Claudine LEQUIEN à , Lysiane CAPON.

Absent : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Delphine CALAIS.

Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

• Le jury des villes et villages fleuris de France a parcouru la commune le mercredi 5 juillet 2023 ; ce dernier a semblé enchanté par sa visite ; un grand remerciement à Jean-Paul Pierre pour la réalisation de la vidéo ainsi que la confection des brochures, aux employés communaux et à leur responsable Christophe Saint Solieux, Ophélie et Charlotte pour le jardin potager au centre de loisirs, Sandrine et Nicolas Guillou verdict le 17 ou 18 octobre.

Pose d'une plaque salle des mariages en hommage à Jean Moulin

Monsieur le maire donne lecture d'une demande d'André Sehet concernant la mise à l'honneur de Jean Moulin sur la commune où ce dernier s'est rendu à Picquigny en 1935 à l'occasion d'un conseil de révision dans la salle du conseil. En juillet 2024, seront célébrés les 90 ans de la prise de fonction de Jean Moulin au poste de secrétaire général de la préfecture.

Il est donc proposé à la commune d'honorer Jean Moulin par la pose d'une plaque dans la salle des mariages.

Entendu les explications du maire et après en voir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour la pose de cette plaque qui serait financée par la commune, les racines calcéennes et les amis de la collégiale.

Redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public de la manière suivante :

- ORANGE : 907 €
- ENEDIS : 234 €
- GRDF : 344 €

Recensement population 2024 : recrutement d'un coordonnateur communal et création de trois postes d'agent recenseur

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024 et qu'à ce titre, il convient de désigner un coordonnateur communal et de créer trois postes d'agent recenseur. Sur proposition du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer Marie-Josée Dilly en tant que coordonnateur communal de recensement et de créer trois postes d'agent recenseur sur la commune .

Projet de panneaux photovoltaïques sur l'école de la Vigne : poursuite ou non du projet

Monsieur le maire donne lecture de l'étude menée par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme sur une éventuelle installation de panneaux photovoltaïques sur l'école de la Vigne ; le rapport fait état d'un réel potentiel en production d'énergie ; des aides peuvent être obtenues pour le financement de cette installation.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur la poursuite ou non de l'étude afin de statuer définitivement sur le projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de poursuivre l'étude du projet afin de pouvoir le concrétiser.

Caisse d'allocations familiales : convention territoriale globale de service aux familles 2023-2027

Monsieur le maire donne lecture de la convention territoriale globale de services aux familles 2023-2027 ayant pour objet de définir le projet stratégique global du territoire ainsi que des modalités de mise en œuvre et devant être signée entre la communauté de communes Nièvre et Somme, la CAF et les communes.

Entendu les explications, et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise le maire à signer tout document nécessaire au bon déroulement de cette affaire.

Décision budgétaire modificative n° 1

Les membres de l'assemblée votent la décision budgétaire modificative n° 1 telle que définie ci-après :

• <u>fonctionnement</u> :	
- Total recettes de fonctionnement	0
681 : dotations aux provisions et amortissements	- 37 653
681 : dotations aux provisions (réelle)	+ 674

6811 : dotations aux amortissements (ordre).....	+ 36 979
- Total des dépenses de fonctionnement	0

• Dépenses d'investissement :

21538-402 : modernisation éclairage public La Garenne et JJ Rousseaux ...	25 098,00
21538-408 : effacement réseaux rue J. Choquet :	- 28 674,00
204182 : travaux FDE	+ 53 772,00
204182 : travaux FDE (ordre).....	139 184,51
165 : dépôt et caution.....	50,00
- Total dépenses section investissement :	139 234,51

• Recettes d'investissement :

21538 : travaux FDE	139 184,51
2804182 : amortissements des immobilisations.....	6 979,00
28041512 : amortissements des immobilisations.....	- 37 653,00
10226 : taxe aménagement.....	724,00
Total recettes section investissement	139234,51

Encaissement chèques

À l'unanimité, le conseil municipal décide de l'encaissement des chèques suivants :

Un chèque d'un montant de 1291,01 € des assurances AMP en couverture d'un sinistre survenu sur l'escalier au bas de la rue des Chanoines.

Plusieurs chèques pour un montant total de 775 € de dons pour la course du 13 juillet.

Un virement de 200 € pour la course du 13 juillet

un chèque de 184,19 € de Picquigny Pétanque pour le remboursement d'achat de coupes

Location salle pour les lotos : fixation des tarifs de location au 1er août 2023

Sur proposition du Maire, l'assemblée délibère sur l'augmentation des tarifs de location de salles aux organisateurs de loto à compter du 1er août 2023 et de les fixer à 280 € par jour au lieu de 250 € actuellement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette augmentation à compter du 1er août 2023 et fixe la location à 280 € / jour.

SITAE : rapports du service eau et assainissement 2022

Sur présentation d'Antony DELVILLE, l'assemblée étudie les rapports du service eau et assainissement pour l'année 2022. Il est à noter une augmentation du prix de l'eau de 6,55 %.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les dits rapports pour l'année 2022.

Mise en place du jury pour le concours des maisons fleuries

Sont retenus pour la constitution du jury pour le concours des maisons fleuries : Jean-Paul PIERRE, Alain CARPENTIER, Jeannine BENOIT, Delphine CALAIS, Claudine LEQUIEN et Guillaume FLAHAUT.

La visite dans les rues de la commune aura lieu le mercredi 19 juillet à 17 h 30.

Vote sur le projet d'antenne SFR au stade Paul Fourquier

Monsieur le maire rappelle les termes d'une précédente réunion au cours de laquelle avait été évoquée la pose d'une antenne relais SFR sur un terrain appartenant à la commune attenant au terrain de football.

Cette installation suscite d'ores et déjà des inquiétudes quand à l'implantation située entre 500 et 600 mètres du groupe scolaire.

Les rapports sanitaires et études menées par l'organisation mondiale de la santé se veulent rassurant à ce sujet.

Il convient dès aujourd'hui de décider de la poursuite ou non du projet, tout en sachant que la route est encore longue jusqu'à son installation ; Une information de la population va être diffusée et pourquoi pas une consultation.

Dans certaines zones de la commune, on constate une mauvaise réception du réseau pour les téléphones mobiles ; cette antenne serait installée afin de couvrir les zones blanches de la commune.

Dans bon nombre de villes, les antennes sont installées sur les immeubles.

De plus, les directives de couvrir les zones blanches émanent de l'Etat et obligent les opérateurs de téléphonie mobile à le faire.

Donc, le risque en cas de refus de la commune est que cette antenne soit installée sur un terrain privé peut être au milieu des habitations.

Une décision est prise aujourd'hui non pas pour l'implantation mais pour la poursuite ou non du projet ; des réunions d'information seront organisées avec la société devant installer cette antenne.

Monsieur le Maire conclut en déclarant : la route est encore longue et les études de couverture ne sont qu'à l'ébauche ; rien n'est fait.

60
Le conseil municipal décide de passer au vote quant à la poursuite de l'étude du projet. Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend la décision par 13 voix pour et une contre de continuer les investigations.

Communications diverses

La parole est donnée aux conseillers :

- Antony DELVILLE déclare avoir assisté à une réunion avec TRINOVAL au cours de laquelle a été évoqué le fait de réduire les déchets ménagers de manière conséquente, la taxe d'enfouissement étant très élevée ; des solutions sont recherchées afin de réduire le tonnage des ordures ménagères et de valoriser au mieux le recyclage.
- Jean-Paul PIERRE indique une hausse significative de la fréquentation du centre de loisirs ayant obligé à fermer l'accès au centre les mercredi 12 juillet et 9 août pour les voyages ;

- Frédéric DELPORTE demande si des ralentisseurs ne pourraient pas être installés dans la rue Jean-Jacques Rousseau
- Alain CARPENTIER signale des problèmes de stationnement rue du 60e RI neutralisant pratiquement les trottoirs côté droit en allant vers la gare et demande si le stationnement ne devrait pas avoir lieu côté gauche sur le pont tout en sachant que le stationnement est interdit sur les ponts.
- Guillaume FLAHAUT dit avoir assisté au conseil d'école ; pas de problème ; Monsieur le maire signale le départ de MME POCHET et de MME FOLIN
- Jeannine BENOIT avec le club de la détente se sont rendus à la cantine afin de déjeuner avec les enfants ; satisfaction pour les jeunes et moins jeunes ; les enfants du centre aéré visiteront le club des aînés deux mardis après midi et participeront à des jeux et au goûter avec les anciens.

— Séance du 29 août 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à José HERBET

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

- Avant la réunion du conseil, un technicien de la Fédération départementale d'Énergie de la Somme est venu présenter le projet de panneaux photovoltaïques sur les toitures des classes de l'École de la Vigne.

- Travaux sur les deux toitures de la sacristie de la collégiale Saint Martin : ils vont démarrer à partir de la semaine prochaine. Une réunion de calage du chantier a eu lieu mercredi de la semaine dernière.

- Conseil d'École le mardi 7 novembre : en ouverture de conseil, des représentants d'associations locales viendront remettre à l'École des chèques destinés à aider au financement de la classe de neige.

- C'est fait, Madame DILLY partira en retraite vers la mi-février 2024 et c'est une dame qui la remplacera, une dame qui est déjà secrétaire dans une mairie identique à celle de Picquigny

- Le projet éolien initié par la société VSB est toujours d'actualité et une première réunion est prévue le 23 octobre à la mairie de Briquemessnil.

- Vendredi dernier, en compagnie de Jean-Paul Pierre, de Régis Sinoquet, de Delphine Catoux, de Philippe Bruneel et d'André SEHET venu avec une personne originaire de Vignacourt, spécialiste de la langue allemande, nous avons pu découvrir les 4 lettres d'un soldat allemand, restées cachées derrière une plaque dans le grenier de la maison du 7 place du Général de Gaulle. Les copies de ces lettres ont été emmenées par la personne de Vignacourt et qui nous a informés qu'une lettre avait déjà été traduite. D'après le propriétaire des lieux, M. Renaud BRETTELLE, ce soldat allemand serait mort en avril 1944 et inhumé au cimetière allemand de Bourdon.

Renouvellement des baux à Maton Kevin, Leriche Jocelyne et Manon Pécourt-Grare Jérémey

Renouvellement des conventions de location suivantes :

- Pour un logement rue des Chanoines à PÉCOURT Manon et GRARE Jérémey à compter du 15 novembre 2023. Durée : trois ans loyer 570 € par mois.

- Pour un logement rue des Chanoines à LERICHE Jocelyne à compter du 1er novembre 2023 : durée, trois ans, montant du loyer 530 € par mois.

- Pour un logement au presbytère ancien à MATON Kevin à compter du 1er novembre 2023 : durée, trois ans, montant du loyer 270 € par mois.

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour les travaux à la collégiale

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de mettre en place une ligne de trésorerie afin parer aux dépenses liées aux

travaux sur la collégiale Saint Martin (toitures de la sacristie et mise aux normes électriques) dans l'attente du versement des subventions liées aux travaux.

Une seule proposition nous a été faite par la Caisse d'Épargne.

Le conseil municipal décide de retenir cette offre, à savoir :

Prêt court terme : ligne de trésorerie interactive

Montant du prêt : 100 000 €

Durée 12 mois

Taux : €STR + Marge de 1,10 %

Dernier €STR connu : 3,64 %

Frais de dossier, commission : 300 €

Les tirages seront effectués selon la procédure de crédit d'office, au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'emprunteur.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

Antenne-relais : dépouillement et résultats du sondage

Monsieur le maire demande que deux membres du conseil se portent volontaires afin de procéder au dépouillement des bulletins déposés dans une urne en réponse au sondage effectué concernant l'installation d'une antenne relais SFR au stade Paul FOURQUIER.

Alain CARPENTIER et Claudine LEQUIEN sont désignés afin d'effectuer ce dépouillement accompagnés de Patrice PADÉ, administré de la commune présent dans la salle.

Le sondage présente les résultats suivants :

194 bulletins réponse trouvés dans l'urne

167 bulletins avec soutien pour le projet

17 bulletins qui ne soutiennent pas le projet

10 bulletins sans avis

Compte tenu de ce résultat, Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer par un vote à bulletin secret sur l'installation ou non de cette antenne.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Absention : 0

contre : 1 voix

pour : 13 voix

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur le terrain attenant au stade de football.

Une réunion aura lieu sur place avec les techniciens afin de définir le lieu précis et les modalités d'installation.

Communications diverses

La parole est donnée aux conseillers :

- Antony DELVILLE indique l'arrivée d'une nouvelle personne DGS à la communauté de communes ainsi qu'une personne en tant que directrice technique.

• Monsieur ⁶¹le maire indique que le nettoyage du monument entre Picquigny et Breilly a eu lieu à son initiative tout en rappelant que cette stèle se situe sur le territoire de Breilly mais que la commune ne procède à son entretien qu'une fois par an.

• Le centre de loisirs d'automne est lancé ; on recense d'ores et déjà une vingtaine d'inscriptions.

— Séance du 28 septembre 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à José HERBET

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

Pendant que les membres procèdent à la signature du registre, Monsieur le maire fait part d'infos au conseil municipal :

• Avant la réunion du conseil, un technicien de la Fédération départementale d'Énergie de la Somme est venu présenter le projet de panneaux photovoltaïques sur les toitures des classes de l'Ecole de la Vigne.

• Travaux sur les deux toitures de la sacristie de la collégiale Saint Martin : ils vont démarrer à partir de la semaine prochaine. Une réunion de calage du chantier a eu lieu mercredi de la semaine dernière.

• Conseil d'Ecole le mardi 7 novembre : en ouverture du conseil, des représentants d'associations locales viendront remettre à l'Ecole des chèques destinés à aider au financement de la classe de neige.

• C'est fait, Madame DILLY partira en retraite vers la mi-février 2024 et c'est une dame qui la remplacera, une dame qui est déjà secrétaire dans une mairie identique à celle de Picquigny

• Le projet éolien initié par la société VSB est toujours d'actualité et une première réunion est prévue le 23 octobre à la mairie de Briquemessnil.

• Vendredi dernier, en compagnie de Jean-Paul Pierre, de Régis Sinoquet, de Delphine Catoux, de Philippe Bruneel et d'André SEHET venu avec une personne originaire de Vignacourt, spécialiste de la langue allemande, nous avons pu découvrir les 4 lettres d'un soldat allemand, restées cachées derrière une plaque dans le grenier de la maison du 7 place du Général de Gaulle. Les copies de ces lettres ont été emmenées par la personne de Vignacourt et qui nous a informés qu'une lettre avait déjà été traduite. D'après le propriétaire des lieux, M. Renaud BRETELLE, ce soldat allemand serait mort en avril 1944 et inhumé au cimetière allemand de Bourdon.

Renouvellement des baux à Maton Kévin, Leriche Jocelyne et Manon Pécourt-Grare JérémY

Renouvellement des conventions de location suivantes :

• Pour un logement rue des Chanoines à PÉCOURT Manon et GRARE JérémY à compter du 15 novembre 2023. Durée : trois ans loyer 570 € par mois.

• Pour un logement rue des Chanoines à LERICHE Jocelyne à compter du 1er novembre 2023 : durée, trois ans, montant du loyer 530 € par mois.

• Pour un logement au presbytère ancien à MATON Kévin à compter du 1er novembre 2023 : durée, trois ans, montant du loyer 270 € par mois.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de mettre en place une ligne de trésorerie afin parer aux dépenses liées aux travaux sur la collégiale Saint Martin (toitures de la sacristie et mise aux normes électriques) dans l'attente du versement des subventions liées aux travaux.

Une seule proposition nous a été faite par la Caisse d'Épargne.

Le conseil municipal décide de retenir cette offre, à savoir :

Prêt court terme : ligne de trésorerie interactive

Montant du prêt : 100 000 €

Durée 12 mois

Taux : €STR + Marge de 1,10 %

Dernier €STR connu : 3,64 %

Frais de dossier, commission : 300 €

Les tirages seront effectués selon la procédure de crédit d'office, au crédit du compte du comptable public teneur du compte de l'emprunteur.

Les remboursements et les paiements des intérêts et commissions dus seront réalisés par débit d'office dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable, à l'exclusion de tout autre mode de remboursement.

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

Dépouillement et proclamation des résultats du sondage pour l'antenne-relais

Monsieur le maire demande que deux membres du conseil se portent volontaires afin de procéder au dépouillement des bulletins déposés dans une urne en réponse au sondage effectué concernant l'installation d'une antenne relais SFR au stade Paul FOURQUIER.

Alain CARPENTIER et Claudine LEQUIEN sont désignés afin d'effectuer ce dépouillement accompagnés de Patrice PADÉ, administré de la commune présent dans la salle.

Le sondage présente les résultats suivants :

194 bulletins réponse trouvés dans l'urne

167 bulletins avec soutien pour le projet

17 bulletins qui ne soutiennent pas le projet

10 bulletins sans avis

Compte tenu de ce résultat, Monsieur le maire propose au conseil municipal de se prononcer par un vote à bulletin secret sur l'installation ou non de cette antenne.

À l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret mais à main levée.

Le résultat du vote est le suivant :

Absention : 0

contre : 1 voix

pour : 13 voix

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur le terrain attenant au stade de football.

Une réunion aura lieu sur place avec les techniciens afin de définir le lieu précis et les modalités d'installation.

Communications diverses

La parole est donnée aux conseillers :

• Antony DELVILLE indique l'arrivée d'une nouvelle personne DGS à la communauté de communes ainsi qu'une personne en tant que directrice technique.

• Monsieur le maire indique que le nettoyage du monument entre Picquigny et Breilly a eu lieu à son initiative tout en rappelant que cette stèle se situe sur le territoire de Breilly mais que la commune ne procède à son entretien qu'une fois par an.

• Le centre de loisirs d'automne est lancé ; on recense d'ores et déjà une vingtaine d'inscriptions.

- Alain Carpentier demande si la barrière de l'école peut être rhaussée ; Monsieur le Maire indique que c'est prévu prochainement.
- Delphine CALAIS a assisté à une réunion du SISCO au cours de laquelle a été décidé le remplacement de la personne chargée de l'entretien du gymnase et de la gestion des bus scolaires.

• Jean-Paul PIERRE indique avoir assisté avec Alain CARPENTIER à une réunion avec la société VSB concernant un projet éolien sur les communes de Cavillon, Briquemesnil, Fourdrinoy et Picquigny et qui représente l'implantation de 10 à 12 mâts.

— Séance du 7 décembre 2023 —

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Frédéric DELPORTE, Véronique VAAST, Delphine CALAIS.

Absents avec pouvoir : Gérald BRÉZIN à José HERBET.

Absent non excusé : Miguel NIEWIADOMSKI

Secrétaire de séance : Véronique VAAST.

Informations au conseil municipal :

- Concours départemental des maisons fleuries : félicitations aux personnes primées, au total 5 représentants de la commune avec M. et Mme GRICOURT Hervé, M. et Mme LERICHE Eric, M. et Mme DEFOULOY pour le camping, M. et Mme POUSET Alain et dans la catégorie « potager » M. et Mme CAPON Guy.
- Picquigny se classe première commune au niveau des résultats du département.
- Belle ambiance au repas des aînés de dimanche dernier avec félicitations aux collègues du CCAS et du conseil municipal, bien dirigés par le cuisinier Rodolphe ; l'an prochain, le repas pourrait se faire le samedi à midi.
- Les travaux de couverture de la collégiale Saint Martin avancent bien, malgré le mauvais temps. La société NS GUILBERT a déjà réalisé la partie haute de la sacristie en ardoises et actuellement procède à la pose de bacs en cuivre sur la toiture basse ; fin du chantier vers la fin janvier 2024
- Avec Claire Roussel, j'ai rencontré mardi dernier le commandant de la compagnie d'Amiens de la gendarmerie Nationale. Celui-ci nous a expliqué le bilan des 6 derniers mois et nous en avons profité pour lui réclamer de nouveaux des contrôles de vitesse dans la commune.

Encaissement chèques :

- 1300 € des assurances mutuelles de Picardie en remboursement de dégâts causés au Monument aux morts et sur la voirie suite à l'incendie d'un véhicule.
- 322,75 € représentant le solde de remboursement d'un sinistre survenu à l'escalier, à l'angle de la rue des Chanoines.
- 1400 € et 300 € de l'ACAP représentant un remboursement de l'achat de cartes cadeaux pour la quinzaine commerciale
- 377,49 € de l'ACAP représentant un remboursement du paiement de la redevance à la SACEM pour le réveillon du 31 décembre.

Convention relative à la réalisation de plantations de végétaux dans le cadre d'une opération volontaire de plantations dans la commune de Picquigny

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la convention citée plus haut, consistant pour l'instant en la plantation de trois pommiers à l'école de la Vigne et demande aux membres du conseil de bien vouloir en approuver les termes.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve ladite convention et autorise le maire à procéder à sa signature et à sa mise en œuvre.

Études solaire photovoltaïques pour l'école de Picquigny :

Monsieur le maire expose à l'assemblée la possibilité de faire réaliser via la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme des études préliminaires à l'installation d'une unité solaire photovoltaïque sur l'école de Picquigny.

La Fédération passera en son nom le marché nécessaire à la réalisation de l'étude. Ce marché entre dans le cadre du « groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités » pour laquelle la FDE assurera sous mandat de la collectivité non seulement la passation des marchés, mais également leur exécution en assurant le règlement des dépenses correspondantes.

La contribution financière de la collectivité sera égale au montant réel TTC de l'opération. Le montant des études préliminaires est de 4 706,83 € HT ;

S'agissant d'un premier projet accompagné par la Fédération, elle prendra en charge l'étude de faisabilité d'un montant de 2035,59 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures, ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités dont le coordinateur est la FDE 80 et charge Monsieur le Maire de signer l'acte constitutif du groupement de commandes

- d'approuver la réalisation des études photovoltaïques au montant indiqué ;
- d'approuver la convention à passer avec la fédération pour la réalisation de ces études et autorise Monsieur le Maire à la signer ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Subvention à l'association « chats errants

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'association « Chats errants » du Val de Nièvre qui est intervenue sur la commune afin de récupérer des chats errants sur la commune pour procéder à une opération de stérilisation dans les cabinets vétérinaires d'Ailly sur Somme et d'Airaines ; des bons de stérilisation ont été obtenus de la Fondation Brigitte Bardot.

Cette association, constituée de membres bénévoles, ne peut oeuvrer que grâce aux dons effectués.

C'est pourquoi, afin que l'opération de stérilisation puisse être poursuivie sur la commune, il est proposé d'allouer à cette association la somme de 200 € pour l'année 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de voter la somme de 200 € au titre d'une subvention à l'association « Chats errants du Val de Nièvre ».

Zones d'accélération des énergies renouvelables

(éolien, photovoltaïque, géothermie, méthanisation) : lancement de la concertation et identification des zones

Lancement de la concertation :

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR).

Ces ZAE nR doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, hydraulique, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

Il expose que la loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public, en précisant que la délibération proposant ces ZAE nR doit être transmise au plus tard le 31 décembre 2023 au référent préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique dans la Somme.

Au vu de l'échéance du 31 décembre 2023, le Maire annonce que :

– la CCNS organise une consultation par voie électronique du 1^{er} décembre au 17 décembre 2023 via son site internet et qu'elle recueille les avis à l'adresse électronique suivante : contact@nievresomme.fr

– Le bilan des contributions fourni par la CCNS sera présenté et débattu lors d'un prochain conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de fixer les modalités déclinées ci-dessus et propose d'identifier les zones, telles que définies ci-après : Pour réseau de chaleur, photovoltaïque, géothermie, hydraulique : il est proposé l'ensemble du territoire communal soit la surface de 10,31 km².

Une délibération séparée sera publiée sur le site internet et affichée.

Le Maire présentera le bilan lors d'un prochain conseil municipal.

Une délibération sera alors prise définitivement.

Communications diverses

- Une réunion du SIVOS a eu lieu le 4 décembre à la mairie de Breilly au cours de laquelle a été évoqué le devenir du SISCO des Noisettes à Fourdrinoy.
- Les anciens combattants de Breilly et de Crouy-Saint-Pierre participent au financement de la classe de neige en allouant une subvention à l'école de la Vigne.
- Le 10 décembre : concert de Noël à la collégiale
- Le 16 décembre : Sainte Barbe des pompiers
- Le bulletin municipal est en cours de préparation.
- Une commission de sécurité a eu lieu au groupe scolaire ; quelques observations mineures ont été formulées mais rien de méchant.
- Pourrait signaler le plot de béton disposé sur le trottoir place de la Gare en installant des plots devant.
- Les travaux à la maison de retraite sont en cours.
- Une course pour le téléthon aura lieu à l'école de la Vigne le lendemain .

Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)

SÉANCE DU 28 MARS 2023

Présents :

Titulaires : José HERBET, Jean-Paul PIERRE, ABDELATIF Audrey, KIENZEL Delphine, DÉCAMP Claude. Suppléant : FLAHAUT Guillaume
Absent avec pouvoir : Béatrice DECAMBRON à DECAMP Claude
Absents titulaires : GAVEL Emilie, Bernard BOULET.

CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Il s'agit d'une dépense obligatoire pour les restes à recouvrer, une somme de 10 € a été votée lors du budget primitif du mois de mars.

CLASSE DE NEIGE 2024

Monsieur le Président présente le projet de la classe de neige prévue début janvier 2024, avec 51 enfants. Il demande à l'assemblée de prendre en charge une partie du financement, en complément de la coopérative scolaire, des actions faites par les enfants, la participation des familles et l'aide de l'Association des Commerçants et Artisans de Picquigny. Le président propose une contribution de 130 €, 140 € ou 150 € par enfant, cette dernière était de 130 € lors de la classe de neige de 2016. Les membres du SIVOS votent à l'unanimité pour une cotisation à 140 € par enfant.

SIVOS : COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR : ANNEE 2022

Les membres du SIVOS, sous la présidence de Monsieur José HERBET, déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Direction Générale des Finances Publiques de DOULLENS, receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de leur part.

SIVOS : COMPTE ADMINISTRATIF : ANNEE 2022

• Section fonctionnement :

Dépenses :	162 713,85 €
Recettes :	153 750,33 €
Déficit au 31-12-2022 :	- 8 963,52 €

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 :

Fonctionnement

Résultat 2021 :	27 080,35 €
Résultat de l'exercice 2022 :	- 8 963,52 €
Résultat au 31-12-2022 :	18 116,83 €
Décident d'affecter le résultat comme suit :	
Excédent global cumulé au 31-12-2022 :	18 116,83 €
Solde disponible affecté comme suit :	
• affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	
(compte 002) :	8 116,83 €
excédent global cumulé au 31-12-2022 :	18 116,83 €

SIVOS : BUDGET PRIMITIF : ANNEE 2023

• Section fonctionnement :

Dépenses :	194 996,83 €
Recettes :	194 996,83 €

ANNULATION DE TITRE SUR EXERCICE ANTÉRIEUR

Un titre, émis en 2022 pour la commune de Flixecourt concerne la participation aux frais supplémentaires pour le voyage en classe verte d'un enfant scolarisé en classe ULIS à PICQUIGNY, mais domicilié à FLIXECOURT. Or, la commune de FLIXECOURT ne règle jamais de frais supplémentaires autres que les frais de scolarité. Par conséquent Monsieur le Président, demande à l'assemblée d'annuler ce titre n° 38, correspondant à un montant de 80 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une chasse aux œufs de Pâques aura lieu le vendredi 7 avril à 14 h au groupe scolaire, les délégués des communes voisines intéressés peuvent venir.
- Les enfants du groupe scolaire ont participé à l'opération « France Propre », le vendredi 17 mars ; les enseignants, enfants et parents sont allés dans les rues de Picquigny : environ 8 sacs ont été ramassés : une bonne prise de conscience pour l'ensemble des participants.
- La communauté de Communes Nièvre et Somme propose une dotation d'un montant de 1 700 € pour le transport des enfants du groupe scolaire, à la piscine de Flixecourt.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2023

Présents :

Titulaires : José HERBET, Jean-Paul PIERRE, DECAMP Claude, Bernard BOULET, Béatrice DECAMBRON. Suppléants : FLAHAUT Guillaume
Absents titulaires : GAVEL Emilie, ABDELATIF Audrey, KIENZEL Delphine
Monsieur le Président remercie chaleureusement M. LAGRANGE, maire de Breilly de nous accueillir dans sa mairie.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE POUR 2024

Le contrat actuel avec la société « LA NORMANDE » prend fin en décembre 2023. Le choix du prestataire, se fait dans un premier temps pour 50 % du prix et 50 % pour la valeur de la prestation et les références.

Les prix proposés par les différents prestataires sont :

• LA NORMANDE :	2,76 €	• DUPONT :	2,90 €
• NEWREST :	2,82 €	• API :	3,22 €

Le syndicat scolaire décide de choisir la société : « LA NORMANDE ». Il sera donc effectué un contrat de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction tous les ans, à partir du 1er janvier 2024 avec ce prestataire, il n'y aura pas de période d'essai, étant donné qu'il s'agit de la société actuelle qui livre les repas.

COTISATIONS 2024

Le montant de la cotisation de l'année 2023 s'élève à 480 € par enfant. Comme il avait été convenu lors de la réunion de mois de décembre 2021, cette cotisation sera augmentée progressivement jusqu'en 2026, pour atteindre un montant de 550 €. La cotisation sera donc de 500 € par enfant pour 2024. Les membres acceptent à l'unanimité.

CLASSE DE NEIGE

Le Président demande à l'assemblée de prendre en charge le financement des deux accompagnateurs : Madame TROUILLET Charlotte, salariée du SIVOS, et Monsieur FLAHAUT Guillaume, élu au SIVOS. Le président propose une contribution de 350 € par personne, afin de pallier aux frais d'hébergement. Les membres du SIVOS votent à l'unanimité pour cette cotisation de 350 € par personne et décident d'inscrire le montant à l'article au budget 2024.

SISCO DES NOISETTES

Les membres du SIVOS, discutent de l'éventualité d'accueillir les enfants du SISCO des noisettes composé des communes de Saisseval, Cavillon, Oissy et Fourdrinoy si ce dernier venait à disparaître. Aujourd'hui les enfants de OISSY sont partis à l'école de Molliens-Dreuil et la CC2SO ne souhaite donc plus payer au SISCO la participation de OISSY. De fait le syndicat est donc en passe de disparaître, d'où l'idée d'un rapprochement avec le SIVOS de Picquigny.

Une réunion à la Préfecture a été faite à la fin du mois de Novembre avec les Maires du SISCO afin d'obtenir leurs avis respectifs sur le devenir du SISCO des noisettes.

Le Président explique que le SIVOS peut accueillir dans de bonnes conditions les enfants du SISCO, soit une trentaine d'enfants. Le ramassage scolaire pourrait se faire sans qu'il y ait un grand détour pour le bus. Il restera néanmoins le problème du recrutement des agents du SISCO. Cet apport d'enfants à la cantine du midi, engendrera effectivement un personnel supplémentaire pour quelques heures, mais le SIVOS ne pourra pas supporter les charges d'un emploi à temps complet. Une réunion sera organisée avec les Maires de ces communes, les services de la préfecture, de l'académie et le Président du SIVOS, afin d'établir ce qu'il est possible d'envisager.

Les membres présents se montrent favorables à l'idée d'accueillir les enfants du SISCO des Noisettes, tout en étant réservés sur le devenir du personnel du SISCO.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Régis SINOQUET, Maire de Crouy-Saint-Pierre, remercie M. LAGRANGE pour son accueil. Il souhaite également remercier le Corps enseignant de l'école de la Vigne, pour son intervention au 11 novembre à CROUY SAINT PIERRE.
- Monsieur LAGRANGE Louis, rejoint Monsieur SINOQUET, et remercie également tous les enfants venus à la commémoration à BREILLY, avec les enseignants. Monsieur COZETTE Edmée, Président des Anciens Combattants de Breilly, a été très heureux de cette initiative. Pour les remercier de leur venue, ce dernier souhaite remettre un chèque à la coopérative de l'école qui servira à la classe de neige de janvier 2024.
- Monsieur SINOQUET Régis souhaite parler au nom de Monsieur Joël DUMONT, Président des Anciens Combattants de Crouy Saint Pierre, qui effectuera également un chèque pour la classe de neige. Monsieur LAGRANGE Louis propose d'officialiser cette remise de chèques par une invitation courant décembre à la Mairie de BREILLY.

Bonne année 2024

